



# RAPPORT d'activité

2018







# Présentation

L'École nationale d'administration pénitentiaire est un établissement public administratif rattaché au ministère de la Justice qui relève de la direction de l'administration pénitentiaire.

Elle est le seul établissement de formation initiale pour tous les personnels pénitentiaires (personnels de surveillance, de direction, d'insertion et de probation, personnels administratifs et techniques). Elle assure également la formation continue, la formation d'adaptation à la prise de fonction et la formation des différents « spécialistes » (formateurs et responsables de formation, moniteurs de sport, ERIS,...).

## L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE A POUR MISSION :

- ↘ La formation professionnelle initiale et tout au long de la vie des fonctionnaires et agents publics occupant un emploi dans l'administration pénitentiaire ainsi que la formation professionnelle continue des partenaires du service public pénitentiaire ;
- ↘ La préparation à des concours de la fonction publique et, à ce titre, organise des préparations destinées à permettre la diversification des recrutements, dont les modalités sont définies par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice ;
- ↘ La réalisation de travaux de recherches et d'études et leur diffusion ;
- ↘ Le développement et la mise en œuvre d'actions de partenariat avec des institutions d'enseignement et de recherche ;
- ↘ Le développement et la mise en œuvre d'actions de coopération internationale, notamment en matière de formation et de recherche.

## Métiers préparés

Directeur des services pénitentiaires  
Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation  
Lieutenant pénitentiaire  
Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation  
Surveillant pénitentiaire  
Personnel technique  
Personnel administratif

## Masters

Co-direction du Master 2 Droit de l'exécution des peines et droits de l'homme en partenariat avec les universités de Pau et des Pays de l'Adour et de Bordeaux-Montesquieu-IV.

## Formations continues

Conçue pour permettre aux agents de maintenir ou parfaire leurs compétences, la formation continue dispensée à l'Énap répond à trois objectifs :

- ↘ L'adaptation immédiate au poste de travail ;
- ↘ L'adaptation à l'évolution prévisible des métiers ;
- ↘ Le développement de qualifications ou l'acquisition de qualifications nouvelles.

Les agents suivent ces formations soit à leur demande, soit dans l'intérêt du service.

## Relations internationales

Les activités internationales sont organisées autour de quatre grands axes : la coopération et les projets internationaux, les séminaires internationaux et déplacements à l'étranger,

l'accueil de délégations étrangères et l'action internationale au service de la formation.

<http://www.Énap.justice.fr/international>

## Recherche

Créé en 1999, le département de la recherche a deux missions principales, l'enseignement (initiation à la recherche, encadrement des travaux des élèves, cours thématiques) et la recherche, dévolue au Centre Interdisciplinaire de Recherche Appliquée au champ Pénitentiaire (CIRAP). Le CIRAP développe des savoirs pluridisciplinaires sur le champ pénitentiaire au service notamment des professionnels et de la formation initiale et continue. Deux éléments essentiels fondent son originalité : *la recherche impliquée et l'interdisciplinarité.*

## L'Observatoire de la formation

Les données statistiques sur les élèves sont produites par l'Observatoire de la formation. Les missions de l'Observatoire sont au nombre de trois :

- ↘ Le profil sociodémographique des élèves et des stagiaires ;
- ↘ L'évaluation de la formation par les élèves (évaluations de satisfaction et évaluations différées) ;
- ↘ Des études ponctuelles.

## Les presses de l'Énap

Elles assurent la conception et la publication d'ouvrages de trois collections sur le champ pénitentiaire et criminologique.

« *Mémoires pénitentiaires* » « *Savoirs et pratiques criminologiques* » et « *Énap pédagogie* »

## Culture et communication

L'unité communication, actions culturelles et événementielles (UCACE) est directement rattachée à la direction de l'Énap. En charge de **la communication externe et interne de l'École** et de l'action culturelle, ses missions ont également une portée pédagogique : pilotage de journées pédagogiques transversales, création de supports pédagogiques, accompagnement de projets des élèves, programmation culturelle.

## Les moyens (infrastructure, pédagogiques, hébergement, restauration ...)

L'Énap est installée à Agen sur un site de **16** hectares. Son campus se caractérise par un espace ouvert piétonnier, largement arboré autour d'un canal central. Toute l'organisation pédagogique est répartie sur un ensemble construit d'environ **20 000 m<sup>2</sup>**.

**3** villages

**857** chambres pour **1375** lits

**1** stand de tir

**1** gymnase

**1** bâtiment de simulation

**1** bâtiment d'enseignement

**1** restaurant

**2** amphithéâtres

**1** médiathèque

**1** espace de mémoire pénitentiaire : « *Espace Pierre Cannat* »

**Restauration** : plusieurs points de restauration gérés par la société *EUREST* sont mis à disposition des élèves et personnels.



# Avant-propos

*L'année 2018 fut pour l'École à la fois une période de défi et de gratification :*

— *Une période de défi :*

*L'École a accompagné, dans un laps de temps contraint, les engagements de notre ministère concernant les recrutements massifs de personnels de surveillance. Il est devenu urgent de répondre à la problématique de la surpopulation carcérale, dont les effets délétères, tant sur les conditions de travail des personnels de l'administration pénitentiaire que sur la qualité de la prise en charge des usagers du service public, sont devenus patents, voire pathogènes si l'on prend en compte la forte progression des violences commises en milieu carcéral et les effets induits de ces dernières. La commande institutionnelle, outre la nécessité de recrutements massifs, s'est aussi traduite par une demande de réduction du temps de formation des élèves-surveillants.*

— *Une période de gratification :*

*Face à ce défi, l'École a été mobilisée sur son cœur de métier, la formation, mettant en synergie l'ensemble de ses forces vives pour accompagner les engagements ministériels. Elle y est parvenue en refondant la formation initiale des élèves-surveillants, principal corps concerné par ces recrutements d'ampleur.*

*Cette reconstruction des programmes de formation, témoigne des capacités d'expertises et d'ingénierie de l'École qui répondent ainsi à une double-exigence institutionnelle liée :*

a) *Au temps de formation des surveillants : passer de 8 à 6 mois.*

b) *A la qualité de la formation : le recrutement massif d'agents demeure, pour une administration, une question complexe et implique une prise de risque, laquelle consiste à élargir les critères d'appréciation des candidats par les jurys de concours. Cette prise de risque lors des recrutements doit être réduite au cours de la formation initiale et pendant la période de stage qui suit.*

*Au regard de cette exigence de qualité, l'École a revisité le découpage de la formation. Celle-ci commence par cinq semaines de formation à l'Énap, conçues autour de l'appropriation de l'environnement professionnel. S'ensuivent cinq semaines de stage où l'élève-surveillant est exposé aux situations professionnelles concrètes.*

*Ces deux périodes résument assez bien la pédagogie de la nouvelle formation des surveillants quant à l'apprentissage d'un métier où les rapports humains viennent parfois questionner la règle, et réciproquement, dans un métier où théorie et pratique peuvent s'affronter. Il est indispensable que ces écarts soient appréhendés par et dès la formation initiale. C'est ainsi que les tensions entre l'apprentissage théorique et les pratiques observées et appréhendées au cours des stages sont au cœur de la pédagogie de l'École. Un des points culminants est la préparation de l'élève au stage et son débriefing lors de son retour. A partir du recensement d'un certain nombre de situations vécues en stage, faisant écho aux tensions évoquées, l'élève est amené à travailler son discernement professionnel.*

*Le positionnement professionnel, fil d'Ariane de toutes les formations initiales dispensées par l'Énap, est un axe pédagogique fort et stratégique, car il ne se*



*réfère pas uniquement aux compétences intellectuelles et théoriques, mais aussi aux compétences pratiques. Fondé essentiellement sur le rapport aux valeurs, le positionnement professionnel fait référence au discernement et à la déontologie, guide de la raison pratique, mobilisables par tout agent en capacité de partager ces valeurs.*

*Par sa dimension pratique, le positionnement professionnel permet une intégration rapide et efficace de nos élèves dans leur environnement. Il contribue aussi à faciliter l'insertion de ceux dont les niveaux de départ étaient faibles. L'approche par les valeurs professionnelles et la déontologie est de la part des élèves mieux acceptée que l'approche, par exemple, par la procédure pénale. Les nouveaux objets pédagogiques comme un « serious game » qui illustrent les positionnements professionnels adéquats de l'élève participent à l'élaboration d'un socle commun au bénéfice de tous, à partir duquel chacun, au fil de sa formation, progresse.*

*Si les éléments-clés de la nouvelle formation des surveillants sont des recrutements massifs, une pédagogie revisitée, une mobilisation de la communauté pédagogique comprenant les acteurs de l'École mais aussi des lieux de stage, cela ne doit pas se traduire par le renoncement à la qualité de la formation.*

*Si la formation est adaptable, elle doit néanmoins rester évaluable et évaluée. Elle doit conserver un certain niveau d'exigence et de crédibilité, essentiellement au regard des attentes légitimes des services déconcentrés. Il est souhaitable que les outils d'évaluation mis en œuvre par l'École soient affinés et partagés.*

*Ces thèmes, avec d'autres, seront retravaillés dans le cadre de l'élaboration du contrat d'objectifs et de performance, enjeu stratégique et managériale de l'année 2019.*

*L'extension du site de l'École, projet immobilier majeur des cinq années à venir donnera corps aux ambitions de l'administration pénitentiaire.*

*La mission commune à l'Énap et à l'autorité de tutelle est de préparer l'administration pénitentiaire de demain.*

*C'est à cette noble tâche que se consacre l'ensemble des personnels de l'École. Toutes les compétences, qu'elles soient pédagogiques, organisationnelles, techniques, scientifiques, budgétaires, partenariales ou communicationnelles, sont mobilisées pour concourir à l'accomplissement de cette mission de service public.*

*Qu'ils soient tous remerciés de leur implication sans faille.*

*Je suis honoré du rôle qui m'échoit, remercie le directeur de l'administration pénitentiaire de m'avoir fait confiance, et souhaite à notre École et sa communauté pédagogique le meilleur.*

**Christophe Millescamps**

*Directeur de l'école nationale d'administration pénitentiaire*







# SOMMAIRE

## La formation

<b>Les unités de formation</b> .....	9
<i>L'unité de formation des directeurs</i> .....	9
<i>L'unité de formation des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation</i> .....	10
<i>L'unité de formation des lieutenants</i> .....	10
<i>L'unité de formation des surveillants</i> .....	11
<i>L'Unité de formation interdisciplinaire et continue</i> .....	13
<b>Les départements de formation</b> .....	
<i>Département Greffe pénitentiaire et Applicatifs informatiques</i> .....	14
<i>Département Sécurité</i> .....	15
<i>Département Gestion et Management</i> .....	16
<i>Département Droit et Service Public</i> .....	17
<i>Département Probation et Criminologie</i> .....	18
<i>Atelier du numérique</i> .....	19
<b>Les chiffres clés de la formation</b> .....	19
<b>L'observatoire de la formation</b> .....	20
<b>Les baptêmes de promotion</b> .....	21
<b>L'École et le terrain</b> .....	22

## Une année exceptionnelle

<i>La venue du président de la République</i> .....	24
<i>Les défilés</i> .....	26
<i>Film « Chaque jour c'est donner du sens »</i> .....	27
<i>Le tour de France cycliste</i> .....	27

## Les événements, l'action culturelle et la communication

### La recherche, la documentation et les relations internationales

<i>Les publications</i> .....	33
<i>Les ressources documentaires</i> .....	35
<i>L'unité édition</i> .....	38
<i>Les relations internationales</i> .....	39

### Les moyens

<i>Les chiffres clés du Département Administration Finances</i> .....	41
<i>Le Département des Systèmes d'Information</i> .....	41
<i>L'agence comptable</i> .....	42
<i>Le budget</i> .....	45
<i>Les ressources humaines</i> .....	46

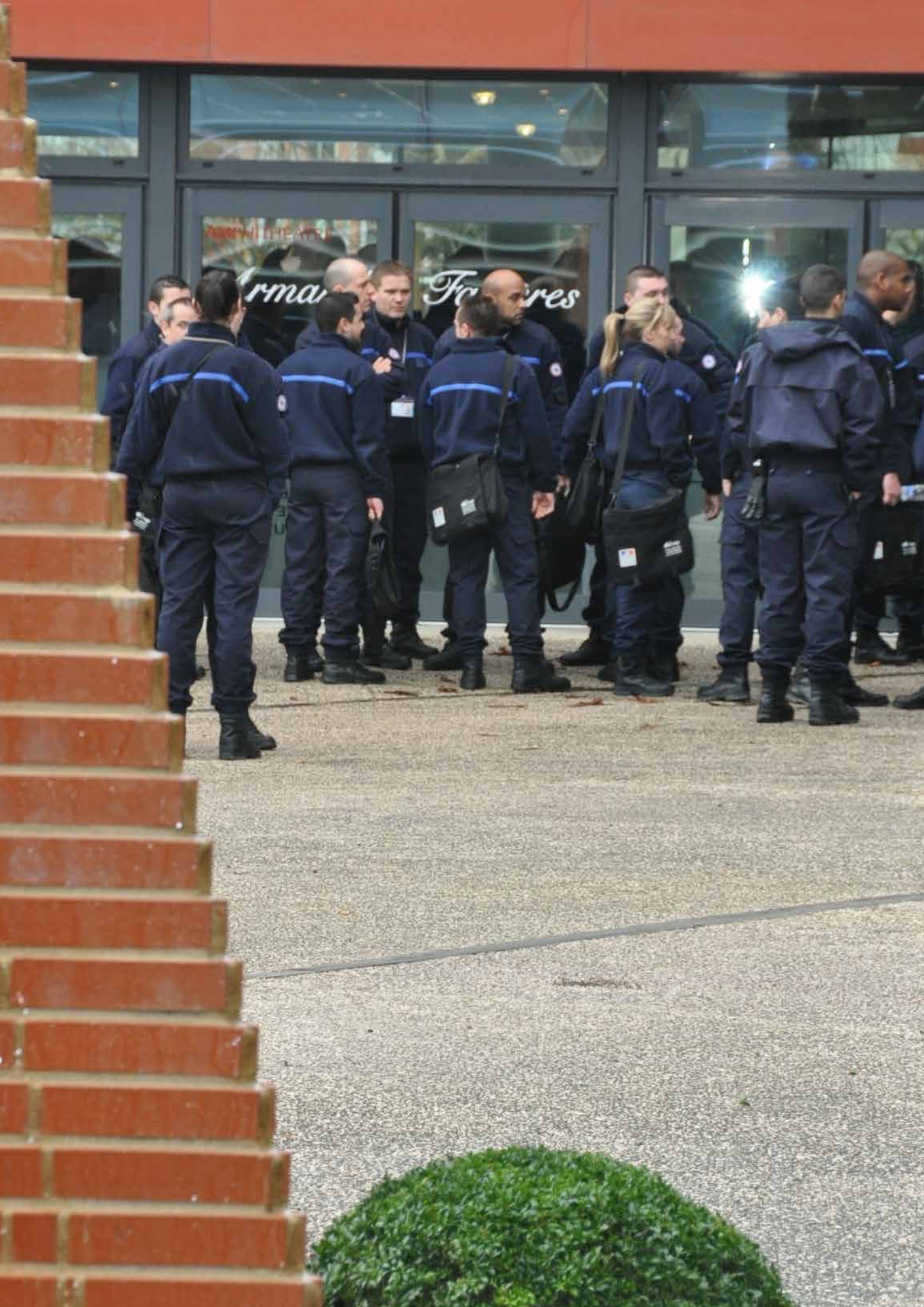
### L'immobilier

<i>La sécurisation</i> .....	48
<i>L'extension du stand de tir</i> .....	48
<i>L'extension du site</i> .....	49

### Les instances

### Contacts









# La formation

En 2018, l'activité de la direction de la formation (DF) est largement consacrée à la conception de la nouvelle formation des élèves surveillants. L'objectif de mise en œuvre d'une formation en 6 mois mieux adaptée aux besoins de notre administration permet à l'école de rapprocher les contenus et modalités de formation des activités confiées aux surveillants en détention. Il permet de concevoir un calendrier pérenne des entrées en formation des différentes promotions bénéficiant d'une formation initiale ce qui constitue un progrès très notable dans l'organisation des formations.

Les périodes d'entrée actées sont les semaines 3, 8, 32 et 37.

La mise en œuvre de la nouvelle formation dès le deuxième semestre est alors possible grâce à l'affectation temporaires à l'école de 14 collègues issus de différents établissements et SPIP pour la période du 27

août 2018 au 1<sup>er</sup> mars 2019. Aux côtés des formateurs, responsables et chargés de formation de l'Énap, ces collègues de terrain dispensent alors des séances pédagogiques aux 1690 élèves surveillants entrés en formation entre le 10 septembre (197<sup>e</sup> promotion) et le 15 octobre (198<sup>e</sup> promotion). Cette activité dense autour des élèves surveillants à l'école est complétée par le travail des personnels des pôles de formation des différentes directions interrégionales qui assurent un accompagnement de qualité malgré le volume des élèves reçus en stage.

L'intervention des agents de la direction de la formation aux côtés des autres publics est également intense. L'utilisation croissante de modalités pédagogiques actives témoigne de la capacité des acteurs de formation à mobiliser l'énergie et la motivation des élèves et stagiaires pour les amener à construire les compétences attendues sur leurs futurs postes.

## Les unités de formation

Coordonnées par un adjoint de la directrice de la formation, les cinq unités de formation chargées de l'ingénierie de formation, de l'accompagnement des élèves et du suivi administratif des différents publics, harmonisent leurs pratiques professionnelles en 2018. La direction de la formation ouvre la révision de la formation des lieutenants pénitentiaires en renouvelant la méthodologie employée pour les élèves surveillants. Il s'agit ainsi de structurer la formation en quatre unités de compétences qui apportent une cohérence

et une clarté dans la définition des objectifs de formation. La nature et le découpage des stages en établissement sont réexaminés. Les modalités d'évaluation sont simplifiées pour garantir la plus grande transparence à l'égard des élèves.

L'écart entre la norme et les pratiques reste au cœur de la réflexion pédagogique pour répondre à la fois aux besoins et aux attentes des élèves. Le discours pédagogique se construit autour d'un terme clé : Le discernement.

## L'unité de formation des directeurs



Elle gère en 2018 8 promotions (DSP, DPIP, DSPFA, DPIPFA), organise le stage probatoire des candidats à l'examen professionnel d'accès au grade de DSP et accueille deux sessions de formation d'adaptation à la prise de fonction des chefs d'établissements, DFSPPI et adjoints et introduit un nouveau module d'accompagnement à la prise de fonction élaboré et développé en partenariat avec la Mission de Contrôle Interne dont les objectifs sont l'identification des risques et la détermination de priorités.

## FOCUS

> Avant de recruter les élèves de la 10<sup>e</sup> promotion, l'unité de formation des directeurs accompagne la 9<sup>e</sup> promotion de la Classe Préparatoire Intégrée (CPI) dont les 16 auditeurs obtiennent des résultats remarquables :

- ↘ 3 admis sur liste principale au concours de DSP ;
- ↘ 9 admis (dont la major) sur liste principale au concours de CPIP ;
- ↘ 7 admis sur liste principale au concours de lieutenant ;
- ↘ 1 admis sur liste principale du concours de directeur des services de la PJJ.

> L'unité de formation des directeurs est par ailleurs investie dans le partenariat avec l'école nationale de la magistrature (ENM) à travers :

- > L'accueil des auditeurs de justice nommés en qualité de juge d'application des peines ;
- > La session inter-école ENM/Énap ;
- > Le recensement et l'installation de 366 auditeurs de justice qui réalisent un stage de surveillant pénitentiaire.

> Elle conçoit et met en œuvre, sur ModÉnap, le réseau professionnel de partage d'expérience et de ressources autour de « La sécurité dynamique » sur les thèmes des modules de respect, la médiation animale et la relation positive.

Plus d'information :

<http://www.Énap.justice.fr/la-formation-des-directeurs-des-services-penitentiaires>

<http://www.Énap.justice.fr/la-formation-des-directeurs-penitentiaires-dinsertion-et-de-probation>

### L'unité de formation des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation

Elle organise :

- ↘ la titularisation de la 21<sup>e</sup> promotion (240 CPIP), à l'issue de 2 ans de formation, puisque le dispositif de préaffectation est abandonné ;
- ↘ la stagiairisation de la 22<sup>e</sup> promotion (274 CPIP) ;
- ↘ l'installation de la 23<sup>e</sup> promotion (204 CPIP).

La prochaine réforme pédagogique se construira sur les bases des évolutions statutaires annoncées et de la publication prochaine du RPO2 (référentiel des pratiques opérationnelles qui visera les compétences des CPIP).

L'unité de formation néanmoins révisé les grilles d'évaluation pour :

- ↘ décliner les compétences à mobiliser en stage en capacités à atteindre ;
- ↘ évaluer les compétences non plus sur une échelle de niveau mais sur un constat de mise en œuvre ou non de capacités ;

- ↘ introduire un espace d'auto-évaluation pour chaque compétence principale afin de permettre aux formés de poser un regard distancié sur leur pratique et sur le déroulement du stage (afin de formaliser des axes de travail et de faire part d'éventuelles observations).

L'orientation pédagogique valorise, devant ce public, des temps d'analyse des pratiques pour les stagiaires, animés par des psychologues contractuels de l'administration pénitentiaire.

Plus d'information :

<http://www.Énap.justice.fr/la-formation-des-conseillers-penitentiaires-dinsertion-et-de-probation>

### L'unité de formation des lieutenants pénitentiaires et 1<sup>ers</sup> surveillants

L'activité de l'unité confirme la même mobilisation auprès de ses publics avec :

- ↘ la stagiairisation de la 22<sup>e</sup> promotion de lieutenants pénitentiaires concours (55 lieutenants) ;
- ↘ la formation de la 22<sup>e</sup> promotion de lieutenants pénitentiaires liste d'aptitude (18 lieutenants) ;
- ↘ l'installation de la 23<sup>e</sup> promotion de lieutenants pénitentiaires concours (76 lieutenants) ;
- ↘ la formation de la 23<sup>e</sup> promotion de lieutenants pénitentiaires liste d'aptitude (24 lieutenants) ;

- ↘ la formation de la 26<sup>e</sup> promotion de premiers surveillants (161 titulaires) ;
- ↘ l'accueil d'une session d'examen professionnel de commandant en septembre 2018.

Plus d'information :

<http://www.Énap.justice.fr/la-formation-des-lieutenants-penitentiaires>

<http://www.Énap.justice.fr/la-formation-des-premiers-surveillants>



## L'unité de formation des surveillants pénitentiaires

L'unité accompagne un exceptionnel effort de recrutement qui se traduit par :

- la stagiairisation de la 194<sup>e</sup> promotion (432 élèves) ;
- la stagiairisation de la 195<sup>e</sup> promotion (771 élèves) ;
- l'installation et la stagiairisation de la 196<sup>e</sup> promotion (243 élèves) ;
- l'installation de la 197<sup>e</sup> promotion (845 élèves).

L'Énap pérennise auprès de chaque unité de formation la désignation d'un coordinateur de groupe (promotion divisée en groupes de 20 élèves) pour structurer l'accompagnement des élèves. Deux instances com-

plètent et enrichissent dorénavant cette mission :

- la commission d'accompagnement qui convoque les élèves repérés en difficulté dans l'appropriation d'une posture professionnelle adaptée ;
- le comité éthique et pédagogique qui peut être saisi par tout élève et par tout acteur de formation qui rencontre une difficulté de nature éthique.

**Plus d'information :**

<http://www.Énap.justice.fr/la-formation-des-surveillants-penitentiaires>

### FOCUS

**Nicole Belloubet**, garde des sceaux, ministre de la Justice, en déplacement à l'Énap présente le plan pénitentiaire déclinant les engagements pris à l'Énap par le Président de la République en mars 2018.

Elle s'adresse aux élèves de la 197<sup>e</sup> promotion de surveillants tout juste arrivés à l'Énap, de la 23<sup>e</sup> promotion de conseillers pénitentiaires d'insertion et de

probation, de la 47<sup>e</sup> promotion de directeurs des services pénitentiaires, de la 10<sup>e</sup> promotion des auditeurs de la classe préparatoire intégrée, de l'ensemble de la communauté pédagogique de l'École et des représentants des autorités civiles, militaires et judiciaires du département.



## LA RÉFORME PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION DES ÉLÈVES SURVEILLANTS



L'École nationale d'administration pénitentiaire (Énap) accueille le 10 septembre 2018 la plus importante promotion d'élèves surveillants, de son histoire, avec plus de **900** élèves. Ce recrutement massif se confirme par l'arrivée, dès le 15 octobre, d'une seconde promotion issue du même concours 2018.

C'est d'abord la durée de la formation qui est modifiée par arrêté. Précédemment fixée à 20 mois, elle est désormais ramenée à 18 mois. Elle commence par une période de formation initiale de 6 mois déclinée, en alternance, entre cycles de formation à l'école et deux stages au sein des établissements pénitentiaires. Les élèves qui valident cette première étape choisissent, selon leur rang de classement, leur affectation pour accomplir leur stage probatoire de 12 mois.

C'est ensuite toute l'ingénierie de formation qui est repensée pour privilégier :

- l'adhésion aux valeurs de service public et au code de déontologie du service public pénitentiaire ;
- l'acquisition d'un positionnement professionnel adapté dans l'exercice de ses missions ;

- la connaissance des publics et l'intégration dans l'environnement professionnel pénitentiaire ;
- l'acquisition des connaissances juridiques et réglementaires nécessaires à l'exercice des missions ;
- l'apprentissage des techniques et des gestes professionnels indispensables à l'accomplissement du service ainsi qu'au maintien de l'ordre et de la sécurité dans les établissements ou services pénitentiaires.

Cette nouvelle formation vise, au-delà de l'apprentissage habituel d'un cadre réglementaire et de gestes techniques, un développement des compétences assis sur un positionnement professionnel conforme au code de déontologie du service public pénitentiaire.

Cette entrée sert de fil conducteur de cette formation structurée en trois unités de compétences :

UC1 – S'approprier son environnement professionnel pénitentiaire

UC2 – Prendre en charge et accompagner au quotidien les personnes détenues

UC3 – Gérer les situations complexes et/ou d'urgence

L'élève surveillant pénitentiaire se prépare avant tout à exercer un métier de la relation où les capacités de communication et de discernement sont éprouvées quotidiennement. L'équipe pédagogique renouvelle aussi ses pratiques en adaptant les supports de formation à une génération familiarisée aux nouvelles technologies. Les formateurs accompagnent progressivement les élèves à construire leur propre identité professionnelle et à atteindre le niveau d'autonomie attendu avant de rejoindre leurs fonctions. Cette recherche d'autonomisation s'illustre dans une nouvelle alternance. Le précédent stage de découverte qui cantonnait souvent l'élève dans un rôle passif d'observateur est remplacé par un stage long de 5 semaines qui permet à l'élève de s'exposer aux situations réelles. Cette première expérience enrichit ainsi son apprentissage dès le cycle 2 de formation à l'école.

C'est enfin les modalités d'évaluation qui sont révisées pour remplacer l'actuelle évaluation par capacités, jugée très complexe, par un classement par points.



## L'unité de formation interdisciplinaire et continue (UFIC)

*Anciennement unité des personnels techniques, administratifs et catalogue de formation continue*

Son activité est double. Elle contribue à la formation d'adaptation statutaire à l'occasion de :

- l'installation et la stagiairisation de la 42<sup>e</sup> promotion des responsables de formation et formateurs (35 agents) ;
- l'installation et la stagiairisation de la 33<sup>e</sup> promotion des moniteurs de sport pénitentiaire (14 agents) ;
- la formation des adjoints techniques de la 15<sup>e</sup> promotion (28 agents). Les promotions de techniciens et directeurs techniques ont été reportées en début d'année 2019 compte tenu de la saturation des ressources de l'école ;
- la formation des personnels affectés en quartier « mineurs » (45 agents) ou en établissement pénitentiaire pour mineurs (34 agents) ;
- la formation des enseignants qui interviennent dans les établissements (75 agents).

La nomination, en qualité d'adjoint de l'unité, d'un directeur technique permet de rénover la formation proposée à cette filière, au profit des adjoints techniques d'abord, bientôt au profit des techniciens et directeurs techniques.

L'UFIC est par ailleurs renforcée pour prendre en charge le dispositif de formation d'adaptation des moniteurs de sport pénitentiaires. L'unité compte désormais 8 agents.

L'UFIC conçoit également le catalogue de formation continue qui s'adresse à l'ensemble des corps et grades de l'administration pénitentiaire pour accompagner la complexité, la variété, l'évolution de chaque métier pénitentiaire.

L'unité contribue techniquement, avec un emploi de référent dédié, au déploiement du logiciel Harmonie/formation qui facilite l'inscription des candidats aux formations.



### FOCUS

**Au total, près de 5000 agents suivent en 2018 tout ou partie d'une formation initiale ou d'une formation d'adaptation à l'emploi dont plus de 3000 élèves surveillants et plus de 700 élèves CPIP (attention : de nombreux dispositifs voient leur planning s'étendre sur deux années civiles).**

**Plus de 2000 agents ont par ailleurs suivi des actions de formation continue pour développer leurs compétences.**

L'énumération de ces publics, associée à la diversité des arrêtés de formation, justifie les objectifs qui sont poursuivis et renouvelés par les unités de formation :

- garantir la qualité de l'accompagnement des élèves malgré la pression exercée sur les ressources de l'école du fait des recrutements massifs ;
- harmoniser et moderniser l'ingénierie de formation proposée à chaque public assise sur une approche par les compétences ;

- mutualiser les ressources pédagogiques et des publics dans toute la mesure du possible ;
- modéliser un calendrier annuel des entrées et des sorties de formation pour rationaliser et équilibrer la gestion des ressources humaines et logistiques.

**Plus d'information :**

<http://www.Énap.justice.fr/la-formation-des-personnels-techniques>

<http://www.Énap.justice.fr/formation-du-catalogue>

## Les départements de formation

Les départements de la direction de la formation assurent l'ingénierie pédagogique de la formation initiale (les contenus de séances de formation, les méthodes et outils pédagogiques, les évaluations des formations) et une partie de l'ingénierie de la formation continue. La finalité est de former les futurs professionnels de

l'institution quel que soient la filière d'appartenance et le niveau de responsabilité. La direction de la formation dispose, entre autres, de cinq départements et d'un atelier numérique pour élaborer les supports pédagogiques tout en renforçant le développement de la formation à distance et l'autoformation.

### Le département greffe pénitentiaire et applicatifs informatiques (DGPAI)

Il a en charge la conception, la dispense et l'évaluation des programmes de formation relatifs aux techniques du greffe pénitentiaire et des applicatifs informatiques vers l'ensemble des filières d'élèves et stagiaires en formation initiale et vers les personnels en formation continue.

Le nombre d'heures de face à face pédagogique est en nette augmentation en 2018.

En 2017, les formateurs du pôle réalisent **1374** heures de formation alors qu'en 2018 le volume est de **2001** heures.

Depuis début 2018, la formation des élèves surveillants à l'appliquatif « métier » GENESIS **s'enrichi de séances en hors présentiel** afin de favoriser l'appropriation par les élèves. Ainsi, il créé des **quizz d'entraînement** à réaliser individuellement avec la base de formation GENESIS en dehors des heures de cours sous la forme d'un cas métier reprenant la journée type d'un surveillant (validation des effectifs, gestion des fouilles, sondage des barreaux, compte rendu d'incident, observation).

Cette nouvelle modalité pédagogique plus active s'adapte à la progression individuelle de chaque élève en prenant en considération ses capacités d'apprentissage.

Au regard **de l'importance des réseaux sociaux** dans la vie quotidienne des élèves, le DGPAI a également mis l'accent sur les moyens de se prémunir contre leurs dangers en proposant notamment des conseils **pour un usage des médias sociaux en toute sécurité**. Ainsi, en 2018, via des conférences interactives animées par un expert de la matière, **1941 élèves ont été formés en 2018** (élèves surveillants, élèves officiers, DSP, DPIP.).

**Le pôle greffe** réalise plus de **1700 heures** de formation en 2018. Ainsi, **249 agents** sont formés via le parcours greffe de la formation continue et **19 SA affectés** sur un poste profilé greffe suivent une formation en alternance d'une durée de 4 à 6 mois minimum.



### FOCUS

**La collaboration avec les autres écoles du ministère de la Justice** est renforcée par la proposition de nouvelles actions communes en formation continue avec l'école nationale des greffes (ENG) et de nouvelles animations d'ateliers de lecture de situations pénales avec l'école nationale de la magistrature (ENM). Ainsi, **72 magistrats** (42 JAP et 30 PR) sont sensibilisés au fonctionnement du greffe pénitentiaire et **28 greffiers pénitentiaires** formés en lien avec l'ENG.

**En partenariat avec le BEPI** (Bureau de l'Entraide Pénale Internationale de la direction des affaires criminelles et des grâces), l'Énap propose en 2018, des éléments de compréhension et d'application des différentes procédures d'entraide pénale existantes en matière de remise des personnes avec un focus particulier sur les transfèrements de peine afin de prendre en compte les nouveaux enjeux de cette matière technique.



## Le département sécurité (DS)

Il possède une double compétence dans son domaine de la sécurité car il assure **l'ingénierie pédagogique des publics en formation initiale et élabore aussi l'ingénierie de la formation continue des professionnels**. Il est constitué d'un pôle d'actions transversales et de 4 sections : sûreté et pratiques sécuritaires opérationnelles, sport-techniques d'intervention et prévention des violences et des situations de crises, tir et incendie et secours à la personne.

Les sections du département développent et échangent leur expertise avec les sous-directions de la sécurité pénitentiaire et des métiers, les directions interrégionales des services pénitentiaires, les établissements, la gendarmerie nationale, la police nationale et la sécurité civile

Pour ce faire, ce département prend en compte les orientations de la direction de l'administration pénitentiaire tout en adaptant les formations aux nouveaux métiers et spécialités.

### Les orientations

Le département poursuit les orientations centrales déclinées par la direction de l'Énap.

L'évolution des missions et les enjeux nouveaux de notre administration nécessitent l'engagement du Département Sécurité sur des thématiques nouvelles, notamment :



- le renseignement pénitentiaire ;
- l'adaptation au nouvel armement tel que l'usage du pistolet électrique (PIE X2) et aux missions pénitentiaires armées ainsi qu'à la lutte contre la violence terroriste.

## FOCUS

### La formation

685 personnels en 162.5 jours en formation continue, et 20 délégués locaux au renseignement pénitentiaire (DLRP) en formation d'adaptation à l'emploi ainsi que 16 instructeurs du renseignement pénitentiaire (IRP) ont été formés.

Le département valide 22 instructeurs de sécurité pénitentiaire (ISP), experts interrégionaux dans le domaine du tir, des techniques d'intervention et du bâton de défense, et 25 moniteurs de sécurité pénitentiaire (MSP) au sein des unités de recrutement, de

la formation et qualification (URFQ) des DISP, experts dans le même domaine au niveau local.

Parmi les nouveautés, le département valide 6 MSP à l'Énap, 11 référents de conduite opérationnelle, 14 référents de conduite opérationnelle confirmée, et il participe activement à la formation d'adaptation à l'emploi des équipes régionales d'intervention et de sécurité (ERIS). Le département intervient aussi à tous les renouvellements d'acquis d'expérience (recyclages) effectués pour différents monitorats.

Les promotions des élèves surveillants de la 194<sup>e</sup> à 198<sup>e</sup> sont formées par le département sur le domaine de la sécurité et de la sûreté. Également, les experts du département contribuent à la formation de la 26<sup>e</sup> promotion de premiers surveillants, aux 3 promotions de lieutenants (22<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> issues du concours et la liste d'aptitude de la 23<sup>e</sup> promotion, aux 2 promotions de CPIP (22<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup>), aux 3 promotions des directeurs des services pénitentiaires (47<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> issues du concours

et la 6<sup>e</sup> promotion de la liste d'aptitude) et enfin aux 2 promotions de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation (DPIP 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>).

Le DS apporte sa contribution pour faire valoir la mise en place du secourisme opérationnel, à la formation au risque NRBCE (Nucléaire, Radiologique, Biologique, Chimique et Explosif), à la conduite opérationnelle, et pour tester, en lien avec l'administration centrale, de

nouveaux équipements et dispositifs de formation (en matière de secourisme comme la mise en œuvre de la formation à distance pour le PSC1 par exemple ou la mise en œuvre de nouveau matériel de sécurité).

Le DS poursuit le développement des acquis des moniteurs et instructeurs pénitentiaires. Pour ce faire, il forme une nouvelle équipe d'ISP et participe, en lien étroit avec les URFQ, à la mise en œuvre de la montée en compétence des MSP. Le département d'ailleurs renforce, tout au long de l'année, son expertise et son soutien logistique aux URFQ.

Cela se traduit, entre autres, par une convention signée avec la Légion de Castelnaudary afin d'apporter son soutien à la direction interrégionale des services

pénitentiaires de Paris. Ce dispositif permet de disposer d'un site technique supplémentaire pour la formation des agents affectés en pôle de rattachement des extractions judiciaires (PREJ) avec des renforts en moniteurs.

Le DS s'investit pleinement dans le rayonnement de l'administration pénitentiaire en favorisant la promotion des métiers tout en s'appuyant sur son expertise. A titre d'exemple, il contribue en grande partie à la vidéo du You tubeur Tibo inshape, aux différents reportages de la presse, à sa présence au tour de France, à l'accueil des étudiants du master sécurité ingénierie sécurité-sûreté et défense, et participe à de nombreuses missions à l'étranger en qualité d'expert.

### ***Le département gestion et management (DGM)***

Pour l'année 2018, l'activité du département gestion et management (DGM) se porte principalement sur la formation des élèves surveillants et directeurs.

Pour le premier public, après la création d'une séance intitulée « établir une relation positive », **le travail de déclinaison du schéma du positionnement professionnel** (fin d'année 2017, initialement développé pour les cadres) est engagé. Ainsi, les séances « adopter une relation adaptée » et « analyser l'exercice de l'autorité » sont créées.

Par ailleurs **d'une part, une séance « hors présentiel » créée par le département a été intégralement réalisée par les élèves sur le fonctionnement du compte nominatif. D'autre part, un travail est engagé sur la mise à disposition d'exercices sur les écrits professionnels.**

Pour les cadres en formation initiale (DSP et DPIIP), les séances réalisées par le département en management et communication sont réorientées sous l'angle du questionnement autour du positionnement professionnel avec, pour l'instant, **des résultats probants mesurés sur les élèves directeurs des services pénitentiaires de la 48<sup>e</sup> promotion.**

L'utilisation de la plateforme MoodÉnap pour une modalité pédagogique en présentiel amélioré (capsules vidéo transmises aux élèves avant les cours) est employée pour ces publics pour les séances concernant la conduite de projet et la conduite du changement.

#### **TROIS AUTRES ACTIONS MÉRITENT D'ÊTRE ENCORE RELEVÉES POUR L'ANNÉE 2018 :**

Le 12 novembre 2018, le DGM et l'unité communication action culturelles et événementielles (UCACE) organisent la restitution sous forme de retour d'expérience des projets portés par certains élèves de la CPIP 22 au cours de leur première année de formation.

Organisé au tour de 5 thématiques : déterminer les objectifs du projet, élaborer le projet, la dynamique de groupe au sein du groupe-projet, évaluer un projet et comprendre les projets non aboutis. Les porteurs de projets présentent et analysent leurs actions devant l'ensemble de la promotion.

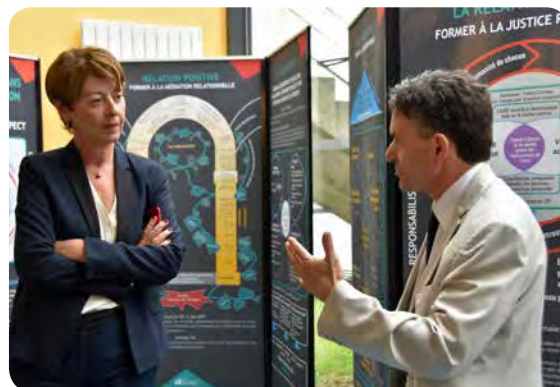
Cet évènement amène le département et l'UCACE à travailler, fin 2018, à l'amélioration du dispositif, afin qu'il devienne un temps fort de la formation des prochaines promotions de CPIP.

En fin d'année 2018, **le DGM s'associe au groupe de travail relatif à l'élaboration de la mallette pédagogique destinée aux formations des agents affectés en Unité pour Détenus Violents (UDV).** Cette démarche trouve toute sa place au département compte-tenu des thématiques travaillées et, notamment, la communication, la relation positive et le développement d'un positionnement professionnel adapté. Le travail se poursuivra en 2019.



## FOCUS

Le département s'investit particulièrement en 2018 dans le développement du concept de sécurité dynamique notamment en contribuant à la réalisation de schémas didactiques dans le cadre de l'édition d'un livret diffusé au niveau national et international, mais également dans le développement de ce concept dans les cours de communication à destination des personnels de surveillance.



## Le département droit et service public (DDSP)

Il est chargé de la formation et de la conception des programmes juridiques pour l'ensemble des filières d'élèves et stagiaires en formation initiale. Il veille à l'actualisation et à la dimension professionnelle de la formation qu'il conçoit et dispense en contribuant à la valorisation et à la diffusion du droit pénitentiaire. Il participe à la représentation de l'Énap et de l'institution dans le cadre des partenariats qu'il noue avec tout organisme relevant ou non du ministère de la Justice (ENM, ENG, universités, services déconcentrés...) et, dans ce cadre, assure notamment **la codirection du Master 2 Droit de l'exécution des peines et droits de l'homme en partenariat avec les universités de Pau et des Pays de l'Adour et de Bordeaux-Montesquieu-IV.**

**L'année pédagogique 2018 consacre trois orientations pour le département droit et service public : réforme, innovation et transmission.**

**LA RÉFORME PÉDAGOGIQUE** de la formation des élèves surveillants permet au DDSP de revoir en profondeur la forme et le fond de ses séances, suivant l'ingénierie de formation préalablement validée par la direction de l'École. Les supports, tous réécrits, déclinent une formation par capacités professionnelles où se croisent exigence juridique et juste positionnement professionnel.

**L'INNOVATION DES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES** est poursuivie, notamment concernant des thématiques a priori « difficiles » telles que le risque corruptif, la déontologie professionnelle, les droits de l'homme en prison ou les règles européennes de la probation.

La pédagogie active (classe inversée), **l'utilisation de supports numériques et vidéo élaborés par le département** et, surtout, la parole donnée aux élèves et stagiaires et la valorisation de leurs talents font le cœur de cette démarche enthousiaste.

## FOCUS

L'accueil des personnels venant renforcer le département face aux effectifs sans précédents à former, mais aussi la volonté de constituer une mémoire du service ont motivé chacun, dans un objectif de **transmission**, contribuent à une exposition qui permet l'accueil des nouveaux formateurs au sein de l'équipe, leur intégration et leur bonne connaissance des plus anciens et surtout leur capacité à **préparer leur « première leçon »** (guide ultérieurement adopté pour l'ensemble des nouveaux formateurs).



...petit guide pratique à l'attention des formateurs affectés à l'Énap

## Le département probation et criminologie (DPC)

Il s'organise en trois pôles thématiques portant sur les caractéristiques des différents profils et sur l'évaluation des personnes placées sous-main de justice, sur les méthodologies d'intervention et sur les politiques et dispositifs d'insertion.

Les domaines de formation du département traitent des politiques pénitentiaires en matière de prévention de la récidive, du suivi et de l'accompagnement des personnes placées sous-main de justice, de la prévention des risques auto et /ou hétéro agressifs et de la gestion des comportements inadaptés.

Un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être va renforcer les compétences de l'élève, du stagiaire, dans le domaine de la probation, de l'évaluation criminologique, de la sécurité individuelle et collective. Ces différentes thématiques sont abordées sous forme didactique et /ou par des mises en situation afin de fixer des bases communes et nécessaires pour l'intégration par les élèves et les stagiaires.

Les thématiques se déclinent en quelques grands domaines :

- le parcours d'exécution de la peine et les mesures de justice ;

- les caractéristiques des usagers du service public pénitentiaire ;
- la psycho-criminologie orientée sur les auteurs de faits délictuels et criminels ;
- le repérage de troubles du comportement ;
- la criminologie appliquée à l'évaluation des facteurs de risques ;
- les dispositifs et les méthodologies de prise en charge des usagers du service public pénitentiaire ;
- la prévention des situations à risque ;

Ces champs sont susceptibles d'évoluer avec les politiques pénales et pénitentiaires.

En 2018, ce département assure 3654 heures de face à face pédagogique dans le cadre de la formation initiale. La démarche de construction de séances de travaux dirigés en complément des apports théoriques initiée en 2017 se poursuit en 2018 avec l'ajout dans le cursus des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation de séances sur la prise en charge des auteurs d'infraction à caractère sexuel et **la mise en pratique des « Coré Correctionnel Practices (CCP) » ou pratiques correctionnelles fondamentales.**

### FOCUS

**Le département prend part au plan de déploiement du référentiel de pratiques opérationnelles (RPO1)** en réalisant notamment la semaine de formation des animateurs des ateliers de travail des six semaines de séminaires des cadres des SPIP qui se sont déroulés à l'école du 28 mai au 6 juillet 2018.

L'adoption du RPO1 se traduit également par un besoin de renforcement de la formation des techniques préconisées par le référentiel, la construction de nouveaux contenus pédagogiques et la mise en place de formation pour permettre la montée en compétence des formateurs, avec une formation sur les interventions cognitive-comportementales et sur les outils d'évaluation du risque de récidive. Le travail sur le programme Parcours initié en 2017, donne lieu en



2018 à la participation à une évaluation des actions menées sur la DISP de Marseille et l'implication dans une formation régionale à Bordeaux.

**Le département est impliqué dans les échanges internationaux et particulièrement européens sur le traitement de la radicalisation violente et la formation des personnels de justice et pénitentiaires.**



## L'atelier pédagogique du numérique (APN)

Il amplifie son action de formation depuis janvier 2018 par l'accès possible de la plate-forme Modela par le biais d'internet et la création de nouveaux supports pédagogiques en lien avec les départements de formation. Pour ce faire, l'APN accompagne de manière transversale et quotidienne les personnels de l'Énap.

La plate-forme MoodÉnap est désormais identifiée et utilisée par les URFO, les pôles de formation et les élèves. Elle devra être accessible, à moyen terme, à l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire.

Cet atelier pédagogique devient un atout pour la direction de la formation puisqu'il engendre une réelle évolution des approches pédagogiques et une grande partie des personnels de l'école a été formée à l'utilisation de MoodÉnap.

Au cours de l'année, l'atelier pédagogique du numérique développe 3 axes d'intervention:

### ↳ **Élaboration de supports :**

- > montages vidéo (concernant l'usage des armes, les techniques d'intervention, la simulation d'entretiens, le doublage de vidéo en français, de témoignages, relatives aux formalités administratives), - vidéos interactives (le parcours pénal),

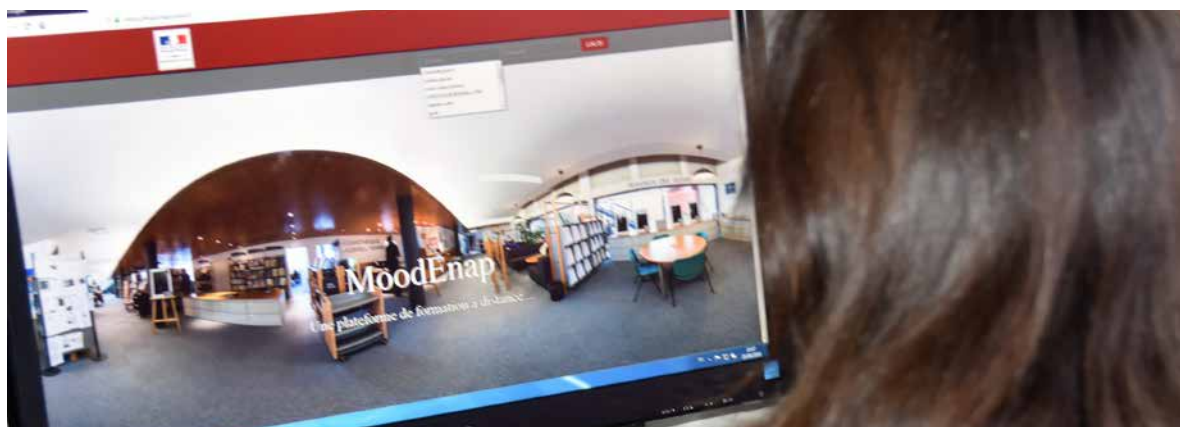
- > supports interactifs (les écrits professionnels, carte dynamique),
- > parcours de formation (organisation de l'administration pénitentiaire, génésis) ;

↳ **Formation des personnels :** à l'ingénierie de la formation à distance, à l'utilisation des fonctionnalités de la plateforme MoodÉnap (15 modules de formation concernant à peu près 70 personnes), à l'usage des outils numériques (cartes mentales) et une session de formation continue en direction des services déconcentrés relatif à l'élaboration de supports multimédia ;

↳ **Gestion de la plateforme MoodÉnap :** gestion des inscriptions pour l'ensemble de promotions et réseaux, structuration des espaces de cours pour les départements, dépôts des ressources et mise en place d'activités (quizz, bases de données, questionnaires) pour les départements.

*Plus d'information :*

<http://www.Énap.justice.fr/les-departements-pedagogiques>



## Chiffres clés de la formation - 2018

- ↳ **7715** élèves / stagiaires / auditeurs bénéficient d'un temps de formation (au minimum 1 journée)
- ↳ **4928** personnes terminent une formation initiale ou continue
- ↳ Les actions de formations conçues et dispensées par l'école au titre de la formation continue (formations d'adaptations à l'emploi obligatoires et

formations continues du catalogue choisies par les stagiaires) bénéficient à **2876** agents ;

- ↳ Parmi ces 2876 stagiaires, **60.22%** (soient 1732 agents) bénéficient d'une action figurant au catalogue de la formation continue.

## L'Observatoire de la formation

### Une école qui connaît ses publics



Tous les élèves et stagiaires qui entrent en formation à l'Énap font l'objet d'un recensement. Cette collecte de données fournit à l'administration pénitentiaire une mémoire statistique sur les milliers de personnels recrutés chaque année. Ces documents constituent des sources de données objectives et fiables pour la formation et les recherches scientifiques. En outre, ils permettent également aux candidats aux concours d'être précisément informés sur les profils des recrutés.

**En 2018, 21 plaquettes sociodémographiques sont publiées.**

#### **Les évaluations de satisfaction**

Les évaluations menées en fin de formation auprès des élèves ont pour fonction d'apporter une mesure globale et statistique sur la satisfaction ressentie à l'égard des enseignements et des stages. Ces résultats à chaud présentent l'intérêt d'apporter rapidement des données exhaustives et d'ouvrir des pistes de réflexion sur les évaluations à mener de manière plus approfondie.

**En 2018, 18 enquêtes de satisfaction et 2 bilans de cycle sont réalisées.**

#### **Les évaluations différées**

Des évaluations différées sont également menées sur les activités professionnelles des personnels en poste sur le terrain. Ces évaluations réalisées a posteriori, font l'objet de réflexions approfondies. Elles présentent l'intérêt double d'apporter des informations sur les activités exercées dans le quotidien professionnel des personnels, et d'évaluer l'adéquation entre les enseignements et les apprentissages de la formation avec les compétences requises pour exercer sur le terrain.

↳ Évaluation différée de la formation des secrétaires administratifs greffe, secrétaires administratifs mutés ou recrutés sur un poste de responsable ou adjoint greffe, janvier 2018.

#### **Les études**

Des études ponctuelles, le plus souvent commanditées par la direction de l'Énap, sont également menées. Ces études portent sur des sujets très variés liées aux conditions de formation des élèves et des stagiaires. Elles présentent l'objectif de définir et de rendre compte de l'intensité d'un phénomène et d'éclaircir certaines prises de décisions concernant les conditions de formation des élèves.

1. Quand les élèves évaluent leur formation, 174-194<sup>es</sup> promotions de surveillants pénitentiaires, septembre 2018.
2. Les démissions au rythme des quatre saisons... et de la formation, étude des 190-193<sup>es</sup> promotions de surveillants pénitentiaires, septembre 2018.
3. Les pratiques des élèves de l'Énap en matière de stationnement, pour que chaque élève trouve sa place, juillet 2018.
4. Les situations de précarité socioéconomique chez les élèves surveillants en formation, étude des 194<sup>e</sup> et 195<sup>e</sup> promotions, janvier 2018.

**Plus d'information :**

<http://www.Énap.justice.fr/observatoire-de-la-formation>



## Les baptêmes de promotion

13 promotions sont baptisées.

Plus d'information :

<http://www.Énap.justice.fr/promotions-baptisees>



### FOCUS

#### Promotion Lieutenant-Colonel Arnaud Beltrame

Jeudi 02 août 2018 se déroule la cérémonie de fin de formation et de baptême de la 196<sup>ème</sup> promotion de surveillants. La cérémonie est présidée par le directeur-adjoint de l'Énap, en présence de Mme Girardot, secrétaire générale représentant Madame le préfet de Lot-et-Garonne, Jimmy Delliste, sous-directeur des métiers et de l'organisation des services représentant le directeur de l'administration pénitentiaire, des autorités civiles, militaires et judiciaires du département, des élèves de la 23<sup>ème</sup> promotion de lieutenants, de la 10<sup>ème</sup> promotion de DPIP, des invités des élèves et des personnels de l'École.

Éric Menassi, maire de Trèbes, et Laurent Cros, responsable de la sécurité à la Ville de Trèbes, assistent également à la cérémonie.

La 196<sup>ème</sup> promotion de surveillants souhaite porter le nom de : « Promotion Lieutenant-Colonel Arnaud Beltrame », représentatif des valeurs fondamentales que sont le courage et l'abnégation :

*« Par son geste héroïque et son sacrifice, en toute connaissance du danger auquel il s'exposait, il est allé au bout de son engagement de soldat et de gendarme. En choisissant ce nom de baptême, nous souhaitons à la fois exprimer et représenter toutes les valeurs de ce métier, qui nous rassemblent et nous unissent au service de notre administration, et qui symbolisent notre engagement pour la France »* déclare la déléguée de la promotion dans son discours de demande de baptême.

Éric Menassi, maire de Trèbes, la voix emplie d'émotion, s'adresse aux élèves :

*« J'ai été très sensible à votre invitation : donner le nom du Colonel Beltrame à une promotion de l'Énap est hautement symbolique. Je vous invite à être fiers de notre pays, fiers de la République ».*

# L'École et le terrain

## Colloque « Ce que la formation fait aux individus »

### Une parfaite illustration de la bonne articulation recherche/formation

L'Énap organise son colloque annuel sur le thème « Ce que la formation fait aux individus » les 28 et 29 mars 2018. Ce colloque précède la journée de rassemblement des acteurs de la formation (RAF) dont les participants sont également inscrits au colloque. Ainsi, pendant 3 journées, la formation des personnels est au cœur de la réflexion des formateurs, responsables de formation, cadres du bureau Me4 de la DAP, cadres de l'école et des divers participants au colloque. Les intervenants à ce colloque, universitaires, membres du réseau des écoles de service public, de l'Énap et des professionnels pénitentiaires, ont à cœur **de partager les résultats de leurs recherches ou leurs réflexions autour des problématiques d'incorporation dans la formation, des processus de construction identitaire et d'apprentissage**. Sans oublier les questionnements au sujet de la communauté pédagogique et de ses valeurs.

Ce colloque permet de mettre au débat l'épineuse question de l'écart entre la formation et les pratiques professionnelles. Après de riches échanges, un consensus se dégage clairement autour d'une néces-

saire complémentarité entre l'école et les terrains afin de parvenir à réaliser l'ambition de former les meilleurs débutants possibles.

Ce colloque est également l'occasion de présenter aux participants, dans des ateliers collaboratifs, de nombreuses innovations pédagogiques de l'Énap dans des domaines aussi variés que : la déontologie (serious game), la formation au programme PARCOURS, la formation à la lutte contre la radicalisation, aux escortes judiciaires ou à l'histoire pénitentiaire.

Des visites guidées de la médiathèque et de l'Espace pédagogique Pierre Cannat de la mémoire pénitentiaire ainsi que celles de deux expositions sont également proposées : « l'histoire et la formation » et « le tigre et le papillon ».

Ce colloque, dont le succès est salué par tous les intervenants et participants, est une illustration de la très bonne articulation entre les services de la direction de la recherche et de la documentation (DRD) et ceux de la direction de la formation.



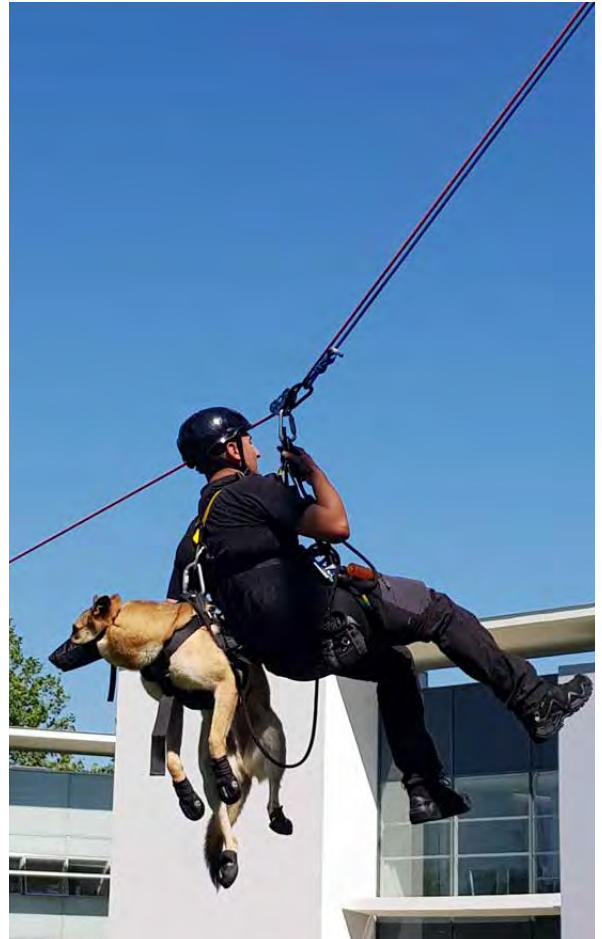
## Accueil des équipes cynotechniques

Du 25 au 29 juin 2018, l'Énap accueille les unités cynotechniques de Paris, Lyon et Toulouse pour leur rencontre INTER-CYNO 2018.

Conférences, démonstrations et mises en situation de jour comme de nuit se succèdent toute la semaine. L'ensemble des personnels de l'école peuvent assister, voire participer à ces journées.

Les ERIS de Lyon contribuent à l'évènement par un atelier de franchissement avec des scénarii de recherche de matières (armes, explosifs et stupéfiants) sur le toit du bâtiment de simulation avec, à l'issue, une descente en rappel. La direction centrale de la Police Nationale permet la présence exceptionnelle de Monsieur Lenglet, chef adjoint du centre national de formation des unités cynotechniques de la police nationale (CNFUC) et deux dresseurs qui proposent quatre démonstrations de chiens de pistage durant la journée de jeudi.

Les membres de l'unité cynotechnique de Paris présents à l'Énap assistent à la cérémonie de fin de formation de la 26<sup>e</sup> promotion de premiers surveillants.





# Une année exceptionnelle

## Visite du président de la République



Mardi 06 mars 2018, Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République, vient présenter à l'École nationale d'administration pénitentiaire son plan global sur le sens et l'efficacité des peines.

Accompagné de Nicole Belloubet, garde des Sceaux, ministre de la Justice, et de Stéphane Bredin, directeur de l'administration pénitentiaire, il découvre dans un premier temps l'Énap et son projet d'extension.

Il pose ensuite avec les équipes régionales d'intervention et de sécurité (Éris), dont la cérémonie de fin de formation se déroule le même jour, pour leur photo de promotion.

Puis il visite le bâtiment de simulation et échange une vingtaine de minutes avec six élèves surveillants pénitentiaires de la 195<sup>e</sup> promotion dans un atelier cellulaire. La séquence suivante, de 20 minutes également, est dédiée à la présentation de la formation des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation et à la présentation du dispositif de justice restaurative : présentation du film CPIP « Chaque jour c'est donner du sens » et échange avec les 5 élèves CPIP de la 22<sup>e</sup>

promotion, acteurs principaux du film, présentation de la formation continue Justice Restaurative avec 18 auditeurs et les 2 animateurs, Paul Mbanzoulou et Robert Cario.

En 90 minutes, il présente ensuite son plan global sur le sens et l'efficacité des peines, avant de répondre à 5 questions posées par les élèves de l'Énap (Surveillant, CPIP, DSP, Lieutenant et DPIP). A la sortie de cet amphithéâtre, il accorde un temps convivial aux personnels de l'Énap, au cours duquel il se prête volontiers à des temps d'échange informels et à des séances photos.

Ce moment historique, première visite d'un Président de la République à l'Énap, est très largement médiatisé, 50 journalistes sont présents pour l'événement.

### *Plus d'information :*

<http://www.Énap.justice.fr/visite-demmanuel-macron-president-de-la-republique-lÉnap>





## Deux défilés du 14 juillet



### ***14 juillet Paris***

Le Président de la République a décidé de pérenniser la participation de l'administration pénitentiaire, chaque année, au défilé parisien du 14 juillet. C'est une reconnaissance pour la force de sécurité intérieure qu'est l'administration pénitentiaire et une fierté pour tous ses personnels.

En juillet 2018, pour la troisième année consécutive, un peloton composé de 50 personnels défile sur les Champs-Élysées. Fiers de représenter notre institution, les 50 défilants exécutent parfaitement cet exercice complexe et font honneur à notre institution.

Cette année, des personnels de direction, des officiers, des gradés et des surveillants qui se sont illustrés lors d'événements difficiles, sont mis à l'honneur.

### ***14 juillet Agen***

Des élèves lieutenants de la 23<sup>e</sup> promotion viennent également représenter dignement les couleurs de l'administration pénitentiaire lors des festivités agenaises, accompagnés de Laurent Faivre, Capitaine, et Laetitia Bon, première surveillante.

Une très belle représentation de l'École auprès du public agenais ! Merci aux d'élèves lieutenants pour leur implication.





## Un film institutionnel par deux fois primé

Dans le cadre du forum de l'action publique, un appel à contribution à destination des élèves stagiaires est lancé : le défi des écoles de service public. « Permettre l'expression des nouvelles générations de fonctionnaires sur leurs visions de l'action publique de moyen terme » est l'objectif principal de ce défi. C'est lors de cet événement national de restitution présidé par Olivier Dussopt, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'action et des comptes publics, que, parmi 28 contributions, un comité de sélection réunissant des représentants des trois versants de la fonction publique récompense le film : « Chaque jour, c'est donner du sens » réalisé par l'Énap avec la participation d'un groupe d'élèves de la CPIP 22 qui a obtenu un prix « coup de cœur » !

Pour sa première participation au Challenge GMF, qui se tient à l'Ensosp (Aix-en-Provence), l'Énap remporte le prix « Mention spécial du Jury », grâce au film de valorisation des CPIP « Chaque jour c'est donner du sens ». Merci aux CPIP qui se sont mobilisés autour de ce beau projet !

Voir le film :

<http://www.Énap.justice.fr/chaque-jour-cest-donner-du-sens-valoriser-nos-eleves-cpip-par-les-valeurs-quils-incarnent>



## Première participation de l'administration pénitentiaire au Tour de France Cycliste



Le tour de France est le 3<sup>e</sup> événement sportif au monde en terme de popularité : 3 500 km parcourus en 21 étapes, avec la traversée de 660 communes.

A l'initiative de l'Énap, l'administration pénitentiaire est présente pour la première fois sur le Tour de France cycliste 2018 dans les Fan Park organisés dans les 3 villes repos (La Roche-Sur-Yon, Annecy et Carcassonne). Chaque étape est coordonnée par la DAP, la DISP d'accueil et l'Énap. Plus de 23.000

visiteurs sont accueillis dans chacun des Fan Park, autant de retombées pour les stands présents.

Une approche intéressante.

Au premier abord surpris par notre présence, le public venu en nombre remercie les personnels pénitentiaires présents pour leur travail difficile au quotidien et leurs missions utiles à la société. De nombreux enfants découvrent un métier lié à la sécurité et à la réinsertion, et sont impressionnés par l'uniforme du surveillant. La diversité de nos missions étonne de nombreux visiteurs, mais tous repartent avec une représentation différente de notre administration.

Donner du sens à nos métiers et montrer aux personnels qu'ils sont utiles passe par la connaissance et la reconnaissance de la société : pari réussi sur les 3 étapes.

La pérennisation de la participation de l'administration pénitentiaire, chaque année, au défilé du 14 juillet sur les Champs-Élysées et la présence sur le tour de France cycliste sont une reconnaissance pour la force de sécurité intérieure qu'est l'administration pénitentiaire et une fierté pour nous tous.

**Rendez-vous pour l'édition 2019.**





# Les événements, l'action culturelle et la communication

## LA CULTURE, objet de déplacement...

**34 propositions culturelles** (expositions, spectacle vivant, sorties culturelles, pratiques culturelles, résidence d'artiste) ont pris vie sur le campus.

**3963 Personnes** ont participé à ces activités.

Tous ces projets invitent les élèves à accepter le regard des autres, à s'affirmer en tant que futurs professionnels, à mesurer sa capacité à travailler avec les autres, à émettre ses propres opinions...

### L'ÉQUIPE A ACCOMPAGNÉ LES PROJETS DES ÉLÈVES

#### *Des projets engagés*

Le projet « A voix haute », Citoyens du monde, s'est concrétisé par une exposition menée par les élèves CPIP 22, fruit des témoignages issus de leurs rencontres avec les personnes du Centre d'accueil des demandeurs d'asile. Une restitution a été organisée en novembre lors d'une soirée sur la thématique de l'altérité. En seconde partie, le public a été invité à se rendre en extérieur pour assister au spectacle de Claire Ducreux, Le sourire du naufragé. Un documentaire sonore réalisé par l'association l'Orage à partir de ces échanges a également été produit.

#### *Des projets dynamisants*

Ciné-club, ludo-jeux, blind test.

#### *Des projets conviviaux*

Les CPIP 22 ont souhaité marquer la fin de leur première année autour d'une grande installation interactive et festive dans le parc de l'école appelée « Un brin de folie », en juillet 2018. En lien avec la programmation culturelle et grâce au travail mené avec la compagnie 16 ans d'écart pour scénariser les espaces à vivre lors de cette soirée et en partenariat avec les acteurs locaux pour les stands de restauration, on retiendra de cet événement la convivialité...

#### *Des projets professionnalisants*

Etre porteur de projets, c'est aussi se confronter aux étapes de la méthodologie de projet. En lien avec le département gestion et management, l'Ucace accompagne les élèves sur ces différents temps : diagnostic, lettre d'intention, énoncer des objectifs communs, mise en place des moyens pour leur réalisation et l'évaluation. Porté par le DGM, un retour d'expérience a été l'occasion d'analyser les atouts et les freins de ces seize projets.

### DES PARTENARIATS SUR LE TERRITOIRE

#### *Une nouvelle collaboration avec le palais de justice d'Agen*

A deux reprises l'Énap a délocalisé ses événements au palais de justice. En avril, élèves, personnels de l'Énap et du palais de justice se sont retrouvés pour partager ensemble l'histoire de vie et de combat de Jean Jaurès par la compagnie internationale Alligator. Une déambulation libre et interactive de l'entrée du palais de justice à la première chambre a fait revivre avec grande émotion au public ce passé de lutte où les notions de courage, de laïcité et de solidarité résonnent avec le présent.

En octobre, ce sont les voix de Simone Veil et Robert Badinter qui ont résonné au palais de justice lors de la représentation de la lecture-spectacle « Veil/Badinter de la conviction et du courage en politique » par la Compagnie les voix du caméléon. Veil et Badinter, symboles de combats politiques nobles, dépositaires d'une pensée exigeante. Deux discours fondateurs de notre modernité et de notre justice, qu'il est toujours bon de réentendre... et qui résonnent d'autant plus lorsqu'ils sont prononcés dans la première chambre.

Ce partenariat s'affirme entre différents services du ministère de la Justice, qui partagent un même projet d'ouverture sur la cité, avec cette volonté commune de favoriser les échanges grâce à des propositions artistiques et culturelles.

#### *Un partenariat pérenne au théâtre Ducourneau*

Comme chaque année deux spectacles ont été proposés dans ce lieu.



## Relations médias et tournages

- Invitations presses : 8
  - Sujets médias et tournages documentaires :
    - 36 sujets médias réalisés, dont :
      - > Radio : France Info, RMC, France Inter, RTL
      - > Journaux télévisés : Canal +, TF1, France 2, M6, France 3
      - > Documentaires : Tf1, Canal +
      - > Presse Ecrite : AFP, Le Figaro, le Monde, La dé pêche, Sud-Ouest, Néon
      - > Spot de communication institutionnelle : Réalisation du « Reverse Challenge » avec la 197<sup>e</sup> promotion d'élèves surveillants.
- Voir le film : <http://www.enap.justice.fr/devenir-surveillant-marcher-droit-devant>



### FOCUS

#### Tibo InShape

Les 13 et 14 septembre, l'Énap accueille Tibo InShape pour le tournage d'une vidéo du youtuber.

Dans la peau d'un élèves surveillant, alors que les 900 élèves de la 197<sup>e</sup> promotion viennent d'arriver, Tibo découvre durant 2 jours les rudiments de la conduite opérationnelle, l'usage du fusil à pompe, les contrôles réglementaires à la porte d'entrée d'un établissement, les spécificités de l'intervention sur un feu de cellule, la sensibilité d'une thématique telle que le risque suicidaire en prison, les techniques de menottage, les protocoles d'usage de la force et le recours aux équipes cynotechniques pour une fouille de cellule.

Un des temps forts de ce tournage reste la rencontre entre Nicole Belloubet, ministre de la Justice, venue saluer la 197<sup>e</sup> promotion d'élèves surveillants, et le youtuber.

La bonne humeur et la convivialité caractérisent ces deux journées, Tibo se prêtant volontiers au jeu des selfies avec élèves et personnels, consacrant même une heure en fin de journée à une rencontre avec les enfants des personnels.

Voir la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=Yk8Rv1stES4>



## Web et réseaux sociaux

- Nombre de pages internet vues : **1.105.233** pages vues
- Nombre de visiteurs : **214.491** visiteurs
- Intranet : Nombre de pages vues : **790.395** / Nombre de visiteurs : **118.395**
- Administration de la page Facebook Énap Campus : **350 Posts / 3100 abonnés**
- Actions de communication :
  - > nombre de reportages photos : **300** reportages
  - > contributions à Étapes Hebdo : 167 articles
  - > revue de presse : **250** revues diffusées

## Au service de l'élève

- 10 parcours découverte et 3 forums d'accueil organisés pour intégrer nos élèves
- 3 actions de promotion du sport et de la santé au profit des élèves et des personnels
- 2 actions citoyenneté
- 160 photos de groupes
- Heures de cours dispensées (communication, module culture, FC faire vivre la culture)
  - > communication : 70 heures
  - > culture (FI et FC) : 80 heures

## Actions événementielles

- Organisation de 33 temps protocolaires
- 15 visites de l'Énap
- 100 visiteurs accueillis pendant les Journées européennes du patrimoine









# La recherche, la documentation et les relations internationales

## Les publications de l'école

### Dossiers thématiques

#### *Nouvelles problématiques de prise en charge des auteurs d'infractions à caractère sexuel.*

#### *Construction et accompagnement de programmes au sein de trois établissements pénitentiaires spécialisés de la direction interrégionale de Bordeaux.*

Ce dossier thématique est issu d'une recherche-action qui poursuit deux objectifs : redynamiser la réflexion sur les problématiques des auteurs d'infractions à caractère sexuel (AICS) et susciter, avec l'appui de la recherche, l'élaboration de programmes de prise en charge pertinents, par les personnels pénitentiaires des principaux établissements de l'interrégion de Bordeaux accueillant ce public. Il propose les résultats des deux premières phases de cette recherche-action : la cartographie des publics AICS des différents établissements de l'échantillon, puis la construction des programmes de prise en charge. Ce dossier thématique présente des résultats qui questionnent le problème de la prise en charge des AICS par les établissements pénitentiaires.

La particularité de la démarche par ateliers de travail avec les professionnels est l'occasion de redynamiser la réflexion sur ce type de crime et d'interroger collectivement les difficultés liées à la gestion pénale et pénitentiaire de ces condamnés : par exemple, Guillaume Brie examine les tensions à l'oeuvre entre, d'une part, ce qu'implique le travail de prévention de la récidive et, d'autre part, les missions de réinsertion professionnelle et sociale de personnes détenues dont l'auteur montre l'origine socialement et économiquement précaire.

La publication de ce dossier thématique nous confronte avec une réalité souvent occultée : la plupart des auteurs d'infractions à caractère sexuel sont également auteurs d'autres types d'infractions. Un tel constat remet en cause notre vision essentialiste de ce public et nous engage à envisager sa prise en charge de manière globale et diversifiée. C'est ce que nous proposons ici les personnels des établissements pénitentiaires de Saint-Martin de-Ré, Mauzac, et Bedenac.

#### *Un programme de préparation à la sortie en maison d'arrêt.*

#### *Analyser et comprendre les processus en jeu pouvant faire obstacles à sa mise en place et à son fonctionnement*

Le temps passé en prison, quelle qu'en soit sa longueur, représente une rupture aigüe avec la vie en société. Enfermement, désaffiliation, désocialisation, aliénation... ne peuvent qu'augmenter les obstacles liés à une possible réinsertion sociale et professionnelle. Dans ces conditions, la préparation à la sortie constitue un enjeu majeur de la (ré)insertion et de la prévention de la récidive. En France, de plus en plus de programmes de « préparation à la sortie » sont créés sur le modèle québécois (modèle cognitif et comportemental) et mis en place en détention. Nous nous penchons précisément sur l'un de ces programmes : un programme de préparation à la sortie (QPS) créé et mis en place en maison d'arrêt. Ce programme représente une transition entre la prison et la sortie en remobilisant les personnes détenues sur la préparation de leur sortie à plusieurs niveaux : l'emploi, la réflexion sur le passage à l'acte, le développement des compétences personnelles et sociales et l'accès aux droits communs.

Nous proposons une évaluation formative du dispositif portant sur la « qualité » générale de sa mise en application. Plus précisément, l'objectif de ce travail est de cibler et de comprendre les mécanismes pouvant avoir un impact sur sa mise en place (et donc à plus long terme, sur son utilité et son efficacité), et de trouver des pistes de réflexion visant à favoriser des conditions favorables à son développement et à l'adhésion des acteurs-clés. L'exemple de cette maison d'arrêt est par ailleurs le moyen d'avoir une réflexion plus générale sur ce type de dispositifs, nombreux à être expérimentés en France, et d'analyser de manière globale les contraintes et paradoxes pouvant faire obstacles à leur implantation et leur fonctionnement.

A partir de ces regards croisés, nous décrivons dans un premier temps les forces, les faiblesses et les contradictions du dispositif, en nous centrant sur quatre éléments : les obstacles institutionnels, les

obstacles environnementaux, les défis relatifs aux besoins complexes et variés des personnes détenues et les apports et les limites du multi-partenariat. Ces différents éléments soulevés nous permettent, par la suite, de discuter et d'analyser un certain nombre de points. Un premier point concerne les paradoxes réperables entre contraintes carcérales et objectifs de réinsertion. Il s'agit notamment de soulever l'incompatibilité des représentations entre les différents acteurs impliqués dans le programme quant à la préparation à la sortie et aux objectifs du programme. Nous questionnons dans un deuxième point les cultures professionnelles et la complexité du travail pluridisciplinaire dans lequel se joue à la fois adhésions et

résistances vis-à-vis de ces programmes. Au-delà de différences d'appropriation chez les professionnels, il est plus largement question ici d'un changement dans la façon de concevoir leur pratique, mais également, d'une évolution de leur identité et de leurs logiques professionnelles. Enfin, dans un troisième point, nous discutons de l'approche cognitivo-comportementale et de ses limites à travers deux éléments centraux : la subjectivité du sujet et son environnement social.

*Plus d'information :* <http://www.enap.justice.fr/les-dossiers-thematiques-du-cirap>

## Les presses de l'Énap

### Histoire de la formation des personnels pénitentiaires du 19<sup>e</sup> siècle à nos jours

Jean-François Alonzo

Richement documenté et illustré, cet ouvrage conduit le lecteur sur les chemins de l'histoire de la formation des personnels pénitentiaires depuis 1869. La formation y est envisagée comme un vecteur d'intégration, d'adaptation et d'épanouissement pour les personnels, ainsi qu'un levier de modernisation pour le service public pénitentiaire. Au travers de nombreux témoignages et photographies, il reconstitue le parcours des hommes et des femmes qui se relaient, génération après génération pour valoriser les métiers pénitentiaires, transmettre leur expérience et leur fierté aux jeunes agents qui rejoignent l'institution.



### Droit pénitentiaire : Recueil de textes

Mis à jour par Alexandre Roy



Le recueil de textes est une réponse concrète à l'éparpillement des sources du droit pénitentiaire. Il regroupe dans un seul support les dispositions des extraits du code pénal, du code de procédure pénale et du code de la santé publique auxquelles s'ajoutent le code de déontologie des personnels pénitentiaires et la loi pénitentiaire.

Ouvrage à caractère pédagogique offrant aux publics en formation et à tous ceux qui le souhaitent des textes et manuels techniques et professionnels.



## Le département ressources documentaires

### La médiathèque Gabriel Tarde

- **Fréquentation** : En 2018, la médiathèque a reçu **38 663** visiteurs, soit une moyenne de **805** personnes par semaine.
- **2506** lecteurs inscrits sur l'année.
- **9767** prêts sur l'année, soit **166** prêts de documents par semaine.
- La politique d'acquisition
  - > maintien des thématiques de prédilection à savoir le droit pénitentiaire, la criminologie, le droit pénal ;
  - > acquisitions très importantes dans le fonds radicalisation religieuse pour répondre à l'actualité et aux orientations de la DAP et plus largement du ministère de la Justice ;
  - > renforcement du fonds en droit administratif et finances publiques pour les besoins de la Classe Préparatoire intégrée.
- Les visites : **155** personnes participent aux jeux de pistes organisés par la médiathèque lors des forums d'accueil.
- Le nombre de consultations (au 31/12/2018) : **24 947** consultations du catalogue/portail de la médiathèque.
- Le nombre de lecteurs inscrits à la médiathèque : **2506** (2746 en 2017).
- Contribution de la médiathèque à l'action de formation de l'École.

#### Veille juridique

**132** textes sont communiqués dans le cadre de la veille juridique sur Légifrance, le Bulletin officiel, AP-NET, les panoramas publiés via Modalin (Intranet et Internet justice), et le site de la Chancellerie.

**8** animations culturelles sur l'année dont une rencontre avec Mme Legendre, auteur du livre « Femmes surveillantes hommes détenus », 3 animations romans/BD et une diffusion de documentaire « La mécanique des flux ». 3 Lettres APART publiées, avec 300 abonnés réguliers (consultations en ligne possibles).

Les acquisitions : **1 350** ouvrages (1007 en 2017), 244 documents audiovisuels (65 en 2017) acquis et réception de 74 nouveautés dans le fonds des productions culturelles (55 en 2017).

Les indexations d'articles : 855 articles de périodiques (600 en 2017) sont référencés sur le logiciel documentaire.

**Plus d'information** : <http://www.enap.justice.fr/la-mediathèque-gabriel-tarde>

### FOCUS

#### Les 10 ouvrages les plus empruntés en 2018 :

- « Droit pénitentiaire », Jean-Philippe Duroché
- « La probation 1885-2005 », Yves Perrier
- « Moderniser la probation française », Martine Herzog-Evans
- « Guide de l'exécution des peines 2017 », Laurent Griffon-Yarza
- « La prison », Jean-Paul Céré
- « Code de procédure pénale 2017 »
- « Le comportement délinquant », Andrews D. A.
- « Droit de l'exécution des peines », Martine Herzog-Evans
- « Droit pénitentiaire », Clément Margaine
- « Insertion et désistance des PPSMJ », Paul Mbanzoulou







### ***Le centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines***

↘ L'espace Pierre Cannat connaît une fréquentation record. 92 visites de groupe commentées permettent à 1300 personnes de découvrir ce lieu pédagogique dédié à l'histoire pénale et pénitentiaire. L'espace Pierre Cannat est le lieu le plus visité de l'Énap, avec le bâtiment de simulation.

↘ Ce record est également à rapprocher des enseignements d'histoire dispensés à toutes les promotions en formation initiale et continue des personnels en 2018, et qui augmentent de 20% en 2018 (105,30 heures) par rapport à 2016. Ces enseignements sont dispensés par le formateur affecté au CRHCP, ainsi que par une enseignante-chercheuse en histoire du droit, membre du CIRAP.

↘ Sur le site internet de l'Énap, une nouvelle rubrique « Patrimoine et mémoire » est créée, et un parcours thématique « Charles Perrier, médecin des prisons à Nîmes » mis en ligne.

↘ Enfin, le CRHCP poursuit l'action de modernisation du portail documentaire de la médiathèque. Un nouveau portail dédié à la bibliothèque numérique du CRHCP sera mis en ligne en 2019. A ce jour la bibliothèque numérique propose 36 132 documents

numérisés de tous types, dont 5289 sur Gallica, bibliothèque numérique de la BNF dont nous sommes partenaires.

↘ Mémoire pénitentiaire :

> reportages photos, visites guidées audiovisuelles, collecte d'objets et de documents dans des établissements fermés ou en cours de fermeture ou sur proposition du chef d'établissement, entretiens audiovisuels : ancienne MA de Béziers, interviews de MM. Castaldi et Navarro.

> conférences sur l'histoire pénitentiaire à la demande des établissements ou partenaires : CD de Roanne, Mémorial national de la prison de Montluc, MA de Villeneuve-lès-Maguelone, ancienne MA de Béziers (ville de Béziers).

#### ***Plus d'information***

<http://www.enap.justice.fr/lespace-pedagogique-pierre-cannat>

<http://www.enap.justice.fr/histoire/histoire-patrimoine>





## L'unité édition



- Chargée de la conception de toutes les publications de l'école (y compris Presses de l'Énap), de la réalisation d'expositions publiques, et de la reprographie des supports de cours des élèves à la demande des départements d'enseignement, l'unité édition valorise la production pédagogique et intellectuelle de l'Énap.
- Les Presses de l'Énap.  
En 2018, 1414 ouvrages sont vendus (1172 en 2017, soit une augmentation de plus de 20%).
- 146 projets de publication (152 en 2017) sont pris en charge pour leur conception PAO.
- 5 370 466 copies sont effectuées dont un pic historique de 1 161 200 copies pour le seul mois de septembre. Ce pic est lié à l'entrée de la 197<sup>e</sup> promotion d'élèves surveillants à l'effectif record de plus de 800 élèves.
- Consommation papier : 4 740 000 feuilles. Ce chiffre est en augmentation de 32 % par rapport à l'année antérieure. Il est lié, lui aussi, à l'augmentation considérable des effectifs formés à l'Énap en 2018.







## Le département des relations internationales

L'Énap est reconnue pour son expertise et son savoir-faire dans le domaine de la formation pénitentiaire à l'étranger.

L'activité du département des relations internationales (DRI) se porte sur 103 pays (accueils, missions et contacts) depuis sa création en 2000. En 2018, le DRI est intégré à la Direction de la Recherche, de la Documentation et des Relations Internationales (DRDRI), permettant ainsi d'orienter les actions internationales tant sur les activités de recherche que de formation.

*Cinq grands objectifs guident les actions du département des relations internationales :*

### 1. Être au service des élèves en formation initiale

En 2018, la promotion 47 des élèves directeurs des services pénitentiaires réalise un stage international à Madrid pour une partie et à Londres pour l'autre, focalisé sur la gestion des personnes détenues difficiles, et qui fera l'objet d'un rapport.

### 2. Être au service des personnels en formation continue et des départements de l'Énap

Lorsque l'activité du département le permet, des visites d'études sont organisées à l'étranger au profit des personnels pénitentiaires des services déconcentrés ou des départements de l'Énap. Ces visites permettent de partager les bonnes pratiques professionnelles et pédagogiques et de transposer au contexte français certains programmes étrangers. Une visite d'étude est organisée à l'École pénitentiaire tchèque au profit du département des ressources documentaires et du département de la recherche pour apprendre de leurs bonnes pratiques en matière de valorisation pédagogique du musée pénitentiaire. Cette coopération naissante permettra également de trouver des axes de recherches communes.

### 3. Représenter l'Énap sur des séminaires et réseaux internationaux

L'Énap par le biais du DRI est représentée sur différents séminaires et conférences à l'étranger participant ainsi au rayonnement international de l'école. Ces événements portent principalement sur la formation des personnels en matière de radicalisation mais également sur le programme Good Lives Model. L'Énap participe également aux groupes d'experts de la Commission Européenne et de la Confédération Européenne de la Probation.

### 4. Être présent sur les projets européens et internationaux

Cette activité est en nette augmentation. En 2018, l'Énap s'investit dans plusieurs projets :

- Participation au projet européen EPTA dont l'Énap est partenaire. Il vise à soutenir le réseau européen des écoles pénitentiaires du même nom (EPTA) pour le restructurer et définir des axes prioritaires de coopération. Des contenus et recommandations pédagogiques seront par ailleurs développés.
- Projet européen EL PACcTO en faveur de la lutte contre le crime organisé en Amérique Latine. Financé par l'Union européenne, il concerne 18 pays.
- Le Contrat C2D (Contrat de désendettement et de développement) d'appui à l'École Pénitentiaire de Côte d'Ivoire.
- Jumelages pénitentiaires en Tunisie, en Algérie et au Maroc (renforcement des administrations pénitentiaires).

A ce titre, les formateurs et représentants de l'Énap assurent des missions à l'étranger ou à l'Énap auprès de publics accueillis sur site.

- 4 missions d'expertise et 14 missions de formation.
- 117 jours de missions et 300 personnels étrangers formés.



*L'Énap signe une convention avec le Portugal*

*Afin d'établir un cadre juridique favorable au développement de nouvelles actions de coopération entre les deux institutions, la signature d'une convention de coopération a été formalisée entre le Directeur général de la réinsertion et des services pénitentiaires (DGRSP) du Portugal et Sophie Bleuet, directrice de l'Énap.*

## 5. Favoriser la coopération et l'assistance internationale

Cet engagement de l'Énap se traduit en prêtant son expertise et son savoir-faire dans le domaine de la formation pénitentiaire afin de contribuer à l'amélioration des pratiques pénitentiaires et à l'application des normes respectueuses des droits de l'homme au niveau international. Ceci se traduit par des accueils à l'Énap de nombreuses délégations étrangères afin de leur faire découvrir le système pénitentiaire français et nos pratiques pédagogiques.

- 29 délégations étrangères (Japon, Suisse, Portugal, Mali, Maroc, ainsi que les représentants nationaux du réseau EPTA).
- 55 personnels étrangers reçus par le DRI et les différents services de l'école.
- 2 auditeurs tunisiens intégrés à la formation des élèves directeurs des services pénitentiaires

*Première rencontre des services des relations internationales des écoles du ministère de la Justice  
Le 5 juin 2018 le département des relations internationales de l'Énap a reçu à Agen ses homologues des différentes écoles du ministère de la Justice.*

Pour 2019, le DRI envisage de développer la stratégie internationale de l'Énap sur plusieurs nouveaux points, notamment l'élaboration d'un catalogue de formation internationale, l'accueil d'auditeurs étrangers et le développement des actions de coopération en matière de recherche.

**Plus d'information :**

<http://www.enap.justice.fr/international>



## FOCUS

### LA PRÉSIDENTIE 2018 DU RÉSEAU EUROPÉEN DES ÉCOLES PÉNITENTIAIRE (EPTA)

En 2018, l'Énap prend la présidence annuelle du réseau (initié par l'École en 2008) et organise, les 13 et 14 juin 2018, sa conférence annuelle. Le thème choisi est la sécurité dynamique et la relation positive entre les détenus et le personnel pénitentiaire. L'école accueille à cette occasion 45 représentants de 25 pays et institutions étrangères.



# Les moyens

## Les chiffres clefs du département administration et finances (DAF)

### Unité accueil

L'école achète 70 poubelles de tri sélectif et 65 cendriers afin de permettre à chaque personne accueillie de participer à la gestion des déchets sur le site.

### Unité frais de déplacement

Répond à

**1 122** demandes de billets de train  
225 demandes de billets avion

Et traite

**11 334** dossiers de demande de remboursement

Dépenses : **6 879 594€**

### Unité service économique :

22 procédures de marchés publics sont lancées, dont :

- > l'organisation d'un concours de maîtrise d'œuvre pour l'extension du stand de tir,
- > l'installation du wifi « gratuit » pour les élèves,
- > la création des escaliers de secours de l'amphithéâtre Fallières.

L'extension de la salle de musculation et la clôture périmétrique de l'école sont réceptionnées.

## FOCUS

### Développement durable

A l'Énap, le développement durable, c'est chaque jour plus concret.

Faire en sorte de laisser une planète en bonne santé à nos enfants devient une priorité de chaque citoyen. Le développement durable c'est « un développement qui

répond au besoin du présent sans compromettre des générations futures à répondre aux leurs ».

Profitant de la semaine européenne du développement durable se déroulant du 30 mai au 8 juin, l'Énap met en place différentes activités afin de sensibiliser son personnel à cette cause.

## Le département des systèmes d'information (DSI)

## FOCUS

### Les grands changements suivant nécessitent l'engagement du département:

- la mise à disposition des élèves et stagiaires de Wi-Fi gratuit,
- le déplacement de la plate-forme de e-Learning sur Internet,
- le remaniement de la formation des surveillants,
- la prise en compte par l'Énap de la paye des élèves,
- la mise en place d'une clôture périmétrique.

### E-Learning

La plate-forme de e-Learning accessible sur Internet mobilise le DSI pour l'assistance, les aspects réglementaires et les mises à jour. De plus, une interface avec l'application de gestion de la scolarité (Violette) est créée pour simplifier la gestion des comptes.

### Réseau interministériel de l'État (RIE) en lien « Partenaire »

Le changement le plus important de l'année 2018 est indéniablement l'isolement partiel des systèmes d'information de l'Énap par rapport au ministère.

Cela est rendu possible avec l'interconnexion de l'Énap au réseau interministériel de l'État en lien « Partenaire ». Ce projet conséquent initié de longue date mobilise de fortes compétences techniques.

Cette relative indépendance octroie la souplesse nécessaire au système d'information de l'Énap afin de répondre à ses besoins spécifiques.



En revanche, elle rend l'Énap plus responsable de son système d'information. Notamment le DSI doit mettre en place son système de mise à jour Windows, de protection antivirales, son pare-feu, son système de journalisation réglementaire, son filtrage d'accès Internet, sa sécurisation du réseau, etc...

Ce projet permet notamment à l'école d'avoir accès à un lien Internet rapide (Lien 5Go/s) et d'avoir la maîtrise de ses accès à Internet.

#### WIFI

Fort de cet acquis, l'Énap met en place un réseau Wi-Fi gratuit pour les élèves dès le 3/9/2018. Après un marché réalisé sur 1 an et demi pour un cout global de 240Keuros sur 4 ans et une étude de sécurité, ce réseau couvre quasiment l'ensemble du campus. Il est composé de 360 bornes dans 30 bâtiments, de 40 commutateurs supplémentaires, de 4 nouveaux serveurs pour le contrôle et la supervision des bornes et d'un accès internet de 5Go/s.

D'ores et déjà jusqu'à 400 connexions simultanées se font sur ce WIFI et il y est consommé 40 Téraoctets de données par mois.

#### Paie des élèves

Le DSI développe des interfaces entre VIOLETTE, Harmonie et Wlnpaie de telle sorte qu'il n'y ait pas de double saisie (2200 dossiers de 2018).

#### Modification de l'application de gestion de la scolarité « VIOLETTE »

Le DSI est particulièrement sollicité pour redévelopper l'application interne de gestion de la scolarité « VIOLETTE » afin de s'adapter au passage de la formation en 6 mois des élèves surveillants.

#### CACTUS

La mise en place de la clôture périmétrique entraine le développement du logiciel « CACTUS ».

L'utilisation de ce logiciel débute en novembre 2018, il permet le suivi des badges des personnels, des visiteurs et des intervenants extérieurs et ce en lien avec le logiciel LOTUS et des badges de parking.

#### GBCP

Les systèmes d'information financiers (SIREPA, GFD : gestion des frais de déplacement, Marguerite (application interne de précommande), BO : l'infocentre) demandent un investissement soutenu du DSI suite à mise en place de la GBCP en 2017.

#### Support et renouvellement

Le DSI traite environ 2000 demandes d'intervention et d'assistance. Il achète 160 postes informatiques et les déploie dans le cadre du renouvellement naturel.

Deux salles informatiques sont étendues à 24 postes au lieu de 20.

## L'agence comptable

### Les faits marquants de 2018 :

- 14 998 demandes de paiement émises, dont 11 855 (environ 79%) pour l'unité des frais de déplacement et billetterie, soit environ 60 demandes de paiement traitées par jour travaillé.
- 373 titres de recette émis.
- Mise en place de la dématérialisation des pièces justificatives de dépenses et de recettes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 entre l'ordonnateur et le comptable, sauf pour les justificatifs de la paie, car trop volumineux.









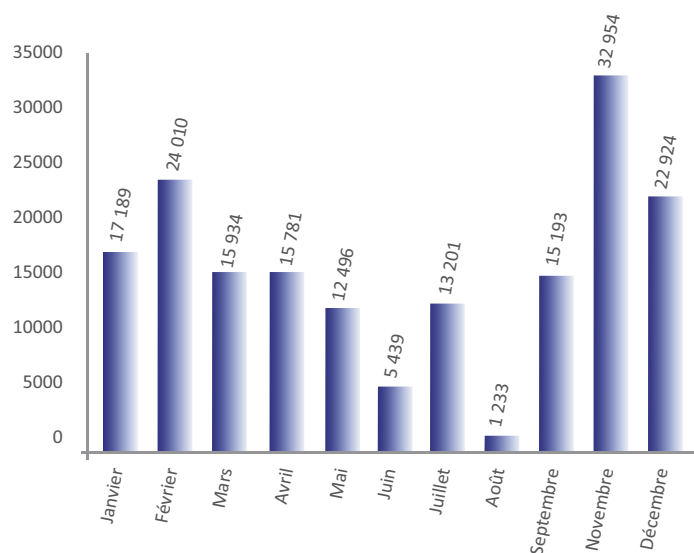


## Le budget

Un JNE correspond à une journée de présence d'un élève sur le campus.

**Nombre de JNE 2018 : 198 35**

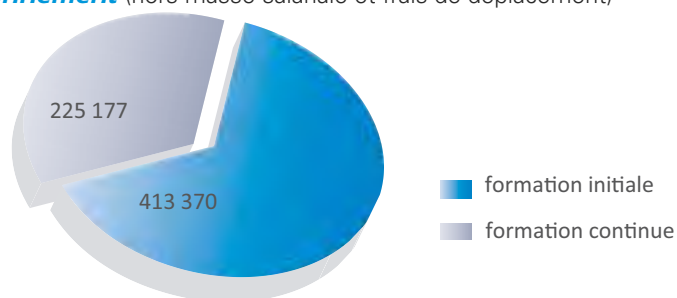
**Évolution mensuelle du nombre de journées élèves (2018)**



Données budgétaires exprimées en crédits de paiements :

**Budget d'achat de formation continue : 134 853**

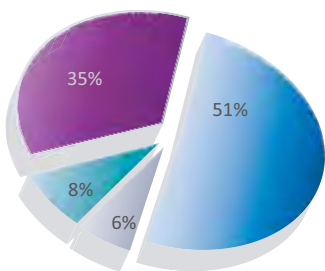
**Budget de fonctionnement** (hors masse salariale et frais de déplacement)



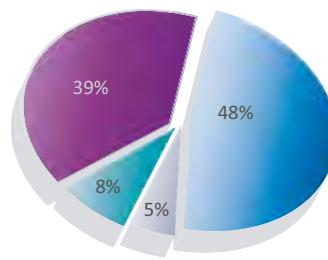
**Répartition budgétaire 2018**

Par enveloppe	budget prévisionnel rectificatif n°2		EXÉCUTION			
	AE	CP	AE	%	CP	%
Personnel	15 598 192 €	15 598 192 €	15 490 115 €	99%	15 490 115 €	99%
Fonctionnement	13 465 401 €	15 065 860 €	12 613 388 €	94%	14 256 306 €	95%
Investissement	1 617 765 €	1 763 541 €	1 516 919 €	94%	1 560 868 €	89%
<b>Total</b>	<b>30 681 358 €</b>	<b>32 427 593 €</b>	<b>29 620 422 €</b>	<b>97%</b>	<b>31 307 289€</b>	<b>97%</b>

Par destination	budget prévisionnel rectificatif n°2		EXÉCUTION	
	AE	CP	AE	CP
Section 1 - Formation initiale	15 397 418€	15 393 238€	15 158 010€	15 104 019€
Section 2 - Formation continue	1 814 507€	1 836 236€	1 719 659€	1 710 308€
Section 3 - Recherches & échanges	2 485 600€	2 483 201€	2 413 461€	2 407 494€
Section 4 - Support	10 983 833€	12 714 918€	10 329 292€	12 085 468€
<b>Total</b>	<b>30 681 358 €</b>	<b>32 427 593 €</b>	<b>29 620 422 €</b>	<b>31 307 289 €</b>

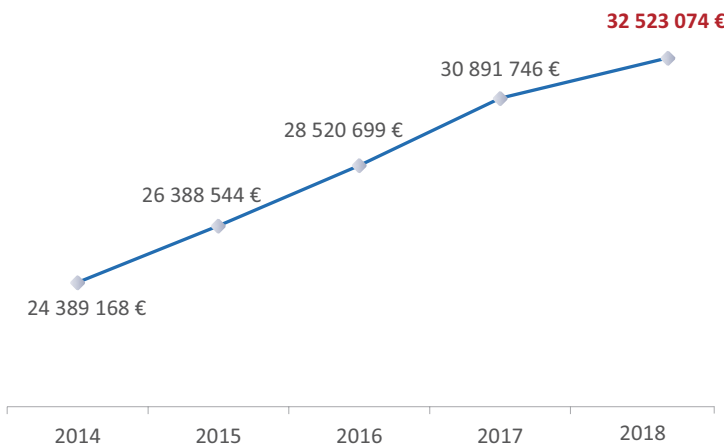


- Section 1 - formation initiale
- Section 2 - formation continue
- Section 3 - recherches et échanges
- Section 4 - support



- Section 1 - formation initiale
- Section 2 - formation continue
- Section 3 - recherches et échanges
- Section 4 - support

### Évolution de la subvention depuis 2014



#### *A noter*

##### Subvention 2016

- > 1 624 800 € au titre du PLAT (en AE=CP)
- > 1 789 100 € au titre du PART (en AE=CP)
- > 2 000 000 € au titre des projets structurels (en AE=CP)

##### Subvention 2017

- > 2 253 425 € au titre du PLAT (en AE=CP)
- > 2 120 300 € au titre du PART (en AE=CP)
- > 2 250 000 € en AE et 99 440 en CP au titre des projets structurels

##### Subvention 2018

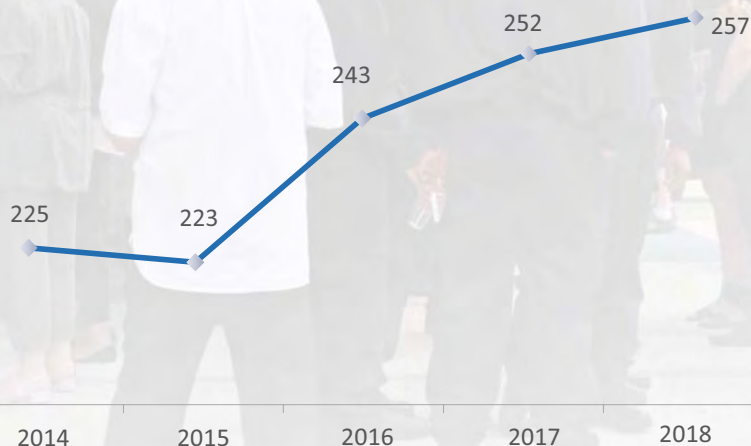
- > 1 684 620 € en AE et 2 128 980 € en CP au titre des projets structurels



## Les ressources humaines

### Evolution de effectifs depuis 2014

En 2018 on compte **257** personnels pour **244,48** ETPT.



### FOCUS

#### Le Duo Day

Dans le cadre de sa politique sur le handicap, l'École s'inscrit dans une démarche de partenariat avec l'opération DUODAY dans le cadre de sa 3<sup>e</sup> édition. Cet échange entre le monde du travail et les structures en charge de personnes en situation d'handicap se base sur le principe d'une création de binômes d'un jour entre un agent d'une entreprise, d'une collectivité ou d'une association et une personne en situation d'handicap.

L'École propose 3 duos, sur la base du volontariat.

Deux partenaires de l'école s'inscrivent dans la même démarche, les sociétés ONET et EUREST.

Le bilan de cette journée est très positif dans les échanges et la découverte mutuelle. Les personnes en situation d'handicap découvrent une école de formation professionnelle sous l'aspect de la formation, de l'accueil des publics et de la communication. Les tuteurs, eux, approchent la question du handicap mental avec toute l'ouverture d'esprit nécessaire qui leur permet de découvrir des personnes ayant une sensibilité et une curiosité prégnante dans leur rapport avec autrui.

### FOCUS

#### Prestation de serment :

**20** agents de l'Énap prêtent serment en 2018.





## L'immobilier



### Sécurisation

- Finalisation de la clôture périmétrique, mise en œuvre opérationnelle le 17 décembre 2018
  - > 1,3 kilomètres de clôture ;
  - > Coût : 0,635 M€.
  
- Circuit d'évacuation de l'amphithéâtre FALLIÈRES
  - > Coût : 0,147 M€
  - > Livraison été 2019.

### Extension du stand de tir

Maitre d'ouvrage : Énap

Dans le cadre du même financement PLAT, l'École a lancé un projet d'extension de son stand de tir.

Le projet d'extension et d'aménagement du stand de tir a pour objectif d'agrandir le bâtiment accueillant le stand de tir actuel, par la création d'un deuxième stand de tir (12 pistes de 30 m. de long), ainsi que la restructuration complète de l'armurerie et du stock de munitions, avec la création d'un guichet de distribution et un contrôle accru des transits d'armes.

Le programme comprend notamment :

- Une extension comprenant :
  - > Un sas d'entrée extérieur permettant le stationnement d'un véhicule type camionnette, et un sas d'entrée sécurisé pour le flux des élèves ;
  - > Un stand de tir de 12 pistes, d'un pas de tir de 30m ;
  - > Une nouvelle armurerie comprenant un sas, un guichet sécurisé, un local de stockage pour les munitions et un local de stockage pour les armes ;
  - > Un vestiaire attenant pour les équipements (gilets, etc...) ;
  - > Un bloc sanitaire supplémentaire proche des salles de cours ;
  - > Une salle de simulation de tir comprenant deux cabines de simulation, cabine de commande pour instructeur et local rangement.

- Une partie réhabilitée concernant notamment :
  - > L'armurerie existante conservée pour le stockage du matériel sensible ;
  - > L'accès sécurisé au stand de tir existant.

Pour 2018 :

- Choix du maitre d'œuvre : Marraud Architecture ;
- Validation de l'avant-projet définitif ;
- Début des travaux : septembre 2019 ;
- Livraison : 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 ;
- Coût : 5,7 M€.



## Extension du site



Maitre d'ouvrage : APIJ

1<sup>ère</sup> phase du projet : Les structures pédagogiques et administratives provisoires

Ces constructions se décomposeront ainsi :

- Pour l'enseignement :
  - > 1 grande salle de 100 places ;
  - > 4 salles de 48 places ;
  - > 7 salles de 24 places ;
  - > 5 salles informatiques de 24 places ;
  - > 2 salles de secourisme.
- Pour les personnels :
  - > 10 bureaux individuels de 12 m<sup>2</sup>,
  - > 10 bureaux de 2 personnes de 18 m<sup>2</sup> ;
  - > 17 points de travail de 6 m<sup>2</sup> ;
  - > 1 salle de réunion de 18 m<sup>2</sup>.

Soit un total de 1.760 m<sup>2</sup> de surfaces utiles, 1310 m<sup>2</sup> pédagogiques et 450 m<sup>2</sup> administratifs.

Ces modulaires prendront la forme de bâtiments d'environ 200 m<sup>2</sup> de surface au sol dotés d'un étage.

Pour 2018 :

- Choix du constructeur : COUGNAUD ;
- Début des travaux printemps 2019 – livraison : 4<sup>ème</sup> trimestre 2019 ;
- Coût : 5,8 M€.







ENAP  
École nationale  
d'administration  
pénitentiaire

# Les instances de l'Énap

## Le conseil d'administration

### Son rôle :

Le conseil d'administration délibère sur :

- ↪ Les orientations générales de l'école, dont le programme annuel des formations après avis du conseil pédagogique et scientifique ;
- ↪ Le catalogue annuel des actions de formation continue ainsi que le programme annuel des recherches, études et colloques après avis du conseil pédagogique et scientifique ;
- ↪ Le rapport annuel du directeur sur l'activité de l'établissement avant sa transmission au garde des sceaux, ministre de la Justice ;
- ↪ Le budget et ses modifications ;
- ↪ Le compte financier et l'affectation des résultats ;
- ↪ Les acquisitions, aliénations ou échanges d'immeubles ;
- ↪ L'exercice des actions en justice et les transactions ; il peut, dans les conditions qu'il détermine, déléguer ses attributions au directeur de l'école ;
- ↪ Les emprunts et participations à toute forme de groupement public ou privé ;
- ↪ Les catégories de contrats, conventions ou marchés qui devront, en raison de leur nature ou de leur montant, lui être soumis pour approbation ;
- ↪ L'acceptation des dons et legs ;
- ↪ Le règlement intérieur de l'école.

Il fixe son règlement intérieur.

### Sa composition :

Le président : M. Jacques Launay, amiral, conseiller d'État

#### 6 membres de droit

- ↪ Le directeur de l'administration pénitentiaire : M. Stéphane Bredin (titulaire), Mme Anne Berard (suppléante) ;
- ↪ 1 représentant du ministère du Travail : M. Bernard Bailbe (titulaire), M. Noël Quipourt (suppléant) ;
- ↪ 1 représentant du ministère des solidarités et de la santé : M. Christophe Michon (titulaire), suppléant à nommer ;
- ↪ 1 représentant du ministère de l'éducation nationale : M. Olivier Dugrip (titulaire), Mme Annie Bresson (suppléante) ;
- ↪ 1 représentant du ministère de l'Intérieur : M. Philippe Lutz (titulaire), Mme Isabelle Guilloteau (suppléante) ;
- ↪ Préfet du Lot-et-Garonne : Mme Patricia Willaert (titulaire), Mme Emmanuelle Guenot (suppléante).

#### 4 fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire

- ↪ 1 directeur interrégional des services pénitentiaires : M. Patrick Mounaud (titulaire), Mme Marie-Line Hanicot (suppléante) ;
- ↪ 1 directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation : Mme Valérie Rosmade (titulaire), Mme Stéphanie Varinard (suppléante) ;
- ↪ 1 chef d'établissement pénitentiaire : Mme Sylvie Manaud-Benazeraf (titulaire), M. Amadou Malloum (suppléant) ;
- ↪ 1 fonctionnaire exerçant en établissement pénitentiaire : Mme Yolaine Etcheverry (titulaire), M. Atmane Mameri (suppléant).

#### 3 personnalités extérieures

- ↪ M. Paul Louchouart, vice-procureur du TGI de Vienne, vice-président du conseil d'administration ;
- ↪ Mme Hélène Cazaux-Charles, directrice de l'institut national des hautes études de la sécurité et justice (INHESJ) ;
- ↪ M. Gérard Sentis, magistrat, directeur de l'École nationale des greffes (ENG).







### **3 délégués des élèves en 2018**

- Surveillants 197 : M. Cyrille Avinain (titulaire), Mme Suzette Abenzoar (suppléante) ;
- CPIP 22 : Mme Emilie Gack (titulaire), Mme Rania Ben Salah (suppléante) ;
- DSP 48/DPIP 11 : M. Stéphane Murat (titulaire), M. Yann Carcreff (suppléant).

### **Un représentant du personnel titulaire et un représentant suppléant désignés par chacune des organisations syndicales siégeant au comité technique de l'administration pénitentiaire**

- UFAP : M. Jean-François Forget (titulaire), M. Jean-Philippe Thomas (suppléant) ;
- FO : M. Emmanuel Baudin (titulaire), Mme Valérie Mousseff (suppléante) ;
- CGT : M. Alexis Grandhaie (titulaire), M. Christopher Dorangeville (suppléant).

### **Représentants des personnels**

- Titulaire à nommer, Mme Sophie Wilhelm (suppléante) ;
- Mme Joëlle Giraux-Caussil (titulaire),
- Mme Marie-Jésus Copado (suppléante).

### **Membres à titre consultatif :**

- Mme Sophie Bleuet, directrice ;
- M. Jean-Philippe Mayol, directeur adjoint ;
- M. Jean-Noël Decottignies, secrétaire général ;
- Mme Christine Lefevre, agent comptable ;
- Mme Nathalie Perrot, directrice de la formation ;
- M. Hugues Belliard, adjoint à la directrice de la formation, en charge des départements ;
- M. Sébastien Poirier, adjoint à la directrice de la formation, en charge des unités de formation ;
- M. Paul Mbanzoulou, directeur de la recherche et de la documentation ;
- Mme Claudine Beauchemin, cheffe du bureau du recrutement et de la formation des personnels, DAP/Me4 ;
- M. Olivier Goulet, contrôleur général économique et financier, DGFIP Bordeaux.

### **Ses réunions en 2018 :**

- 13 mars 2018,
- 28 novembre 2018.



## Le conseil pédagogique et scientifique (CPS)

### **Son rôle :**

Le conseil pédagogique et scientifique assiste la direction de l'École dans le choix des orientations de la direction de la formation et de la direction de la recherche de l'École. Il émet un avis, transmis au conseil d'administration, portant sur les programmes d'enseignement et de recherche, le catalogue annuel de formation et le contenu du programme annuel des recherches, études et colloques.

Le conseil pédagogique et scientifique est réuni par la direction de l'École, à son initiative et à minima une fois par an.

### **Sa composition :**

#### **Collège n°1 : « personnalités qualifiées »**

- ↘ Emmanuelle Perreux, directrice adjointe de l'École nationale de la magistrature, en charge des recrutements, de la formation initiale et de la recherche ;
- ↘ Christophe Lerat, directeur adjoint de la recherche et de l'innovation pédagogique, École des hautes études en santé publique, Rennes ;
- ↘ Astrid Hirschelmann, professeure des universités, psychologie clinique et psychopathologie, université de Caen ;
- ↘ Philippe Combessie, professeur des universités, directeur du Sophiapol, directeur du master sociologie, université Paris X Nanterre ;
- ↘ Eric Pechillon, professeur des universités en droit public, université Bretagne Sud ;
- ↘ Nicolas Derasse, maître de conférences, histoire du droit, université Lille 2 ;
- ↘ Cédric Santoro, chef du pôle animation méthodes et outils, direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale, Clermont-Ferrand ;
- ↘ Pierre-Henri Machet, adjoint à la sous-directrice du développement des compétences, direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale, Lognes.

#### **Collège n°2 : « représentants du personnel pénitentiaire en exercice »**

- ↘ Christelle Rotach, directrice de la MA Paris-La-Santé ;
- ↘ Laurent Theoleyre, directeur du SPIP du Rhône ;
- ↘ Jeanne Krzyzaniak, CURFQ, DISP de Bordeaux ;
- ↘ Elise Raphiou, responsable de formation, CD de Muret ;
- ↘ Patrick Valette, commandant, ERIS de Paris ;
- ↘ Romain Malcles, CPIP, SPIP de l'Ain ;
- ↘ Lydia Amenzou, major, CP de Mont de Marsan.

#### **Membres Énap et DAP**

- ↘ Sophie Bleuet, directrice ;
- ↘ Jean-Philippe Mayol, directeur adjoint ;
- ↘ Nathalie Perrot, directrice de la formation ;
- ↘ Hugues Belliard, adjoint à la directrice de la formation, en charge des départements ;
- ↘ Sébastien Poirier, adjoint à la directrice de la formation, en charge des unités de formation ;
- ↘ Paul Mbanzoulou, directeur de la recherche et de la documentation ;
- ↘ Claudine Beauchemin, cheffe du bureau du recrutement et de la formation des personnels (DAP/Me4) ;
- ↘ Annie Kensey, cheffe du bureau des statistiques et des études (DAP/Me5) ;
- ↘ Représentants des personnels :  
Joëlle Giroux-Caussil (titul.) ou Marie-Jésus Copado (suppl.) ;  
Titulaire à nommer ou Sophie Wilhelm (suppl.).

#### **Ses réunions en 2018 :**

- ↘ 8 février 2018,
- ↘ 6 novembre 2018.





## Le comité hygiène, sécurité et conditions de travail

### **Son rôle :**

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'École nationale d'administration pénitentiaire est chargé d'assister le comité technique.

### **Sa composition**

#### **Représentants du personnel**

- ↘ Laurent Deuze (titulaire) ;
- ↘ Damien Filippi (titulaire) ;
- ↘ Laurent Gaillard (titulaire) ;
- ↘ Odette Baix (titulaire) ;
- ↘ Marie-Jésus Copado (suppléante) ;
- ↘ Aurélie Arran (suppléante) ;
- ↘ David Lindner (suppléant).

#### **Médecin de prévention**

- ↘ Catherine Auge.

#### **Assistante de prévention, personne compétente en radioprotection**

- ↘ Nadia Laribi.

#### **Référent technique**

- ↘ Alain Gagnet.

#### **Référent sécurité incendie**

- ↘ Bruno Dorisy (titulaire), Thierry Sans (suppléant).

#### **Représentants de l'administration**

- ↘ Sophie Bleuet, directrice ;
- ↘ Jean-Philippe Mayol, directeur adjoint ;
- ↘ Jean-Noël Decottignies, secrétaire général.

### **Ses réunions en 2018**

- ↘ 27 avril,
- ↘ 4 octobre.

## Le comité technique

Le comité technique de l'École nationale d'administration pénitentiaire est compétent pour les questions intéressant l'organisation et le fonctionnement de l'École nationale d'administration pénitentiaire, établissement public administratif.

Le comité tient au moins deux réunions par an sur la convocation de son président, soit à l'initiative de ce dernier, soit à la demande écrite de la moitié au moins des représentants titulaires du personnel.

### **Sa composition**

#### **Représentants du personnel**

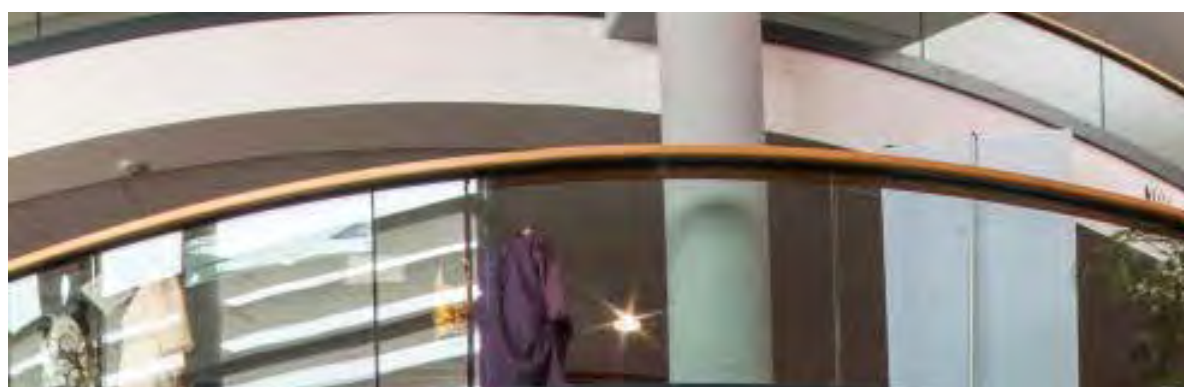
- ↘ Marie-Jésus Copado (titulaire)
- ↘ Michel Paillet (titulaire)
- ↘ Michel Tachin (titulaire)
- ↘ Laurent Deuze (suppléant)
- ↘ Laurent Gaillard (suppléant)
- ↘ Corinne Gauthier (suppléante)

#### **Représentants de l'administration**

- ↘ Sophie Bleuet, directrice
- ↘ Jean-Philippe Mayol, directeur adjoint
- ↘ Catherine Bamvens, cheffe du département des ressources humaines

### **Ses réunions en 2018**

- ↘ 11 janvier
- ↘ 26 février
- ↘ 25 mai
- ↘ 12 juin
- ↘ 18 octobre.



## Le conseil des élèves

**Réunion 2018** : 23 mai.

### Composition :

#### Personnels Énap

- Sophie Bleuet, directrice ;
- Jean-Philippe Mayol, directeur adjoint ;
- Jean-Noël Decottignies, secrétaire général ;
- Nathalie Perrot, directrice de la formation ;
- M. Hugues Belliard, adjoint à la directrice de la formation, en charge des départements ;
- Sébastien Poirier, adjoint à la directrice de la formation, en charge des unités de formation.

#### Délégués de promotion

- Jonathan Moutonnet, délégué titulaire de la 195<sup>e</sup> promotion d'élèves surveillants pénitentiaires ;
- Jean-Claude Marthe, délégué suppléant de la 195<sup>e</sup> promotion d'élèves surveillants pénitentiaires ;
- Gnima Toure, déléguée titulaire de la 22<sup>e</sup> promotion de lieutenants pénitentiaires ;
- Benjamin Yot, délégué suppléant de la 22<sup>e</sup> promotion d'élèves lieutenants pénitentiaires ;
- Laurie Chretien, déléguée titulaire de la 33<sup>e</sup> promotion de moniteurs de sport pénitentiaires ;
- Stéphane Miret, délégué titulaire de la 6<sup>e</sup> promotion de directeurs des services pénitentiaires, formation d'adaptation ;
- Yanic Euranie, déléguée suppléante de la 6<sup>e</sup> promotion de directeurs des services pénitentiaires, formation d'adaptation ;
- Valérie Groscolas, déléguée titulaire de la 6<sup>e</sup> promotion de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation, formation d'adaptation ;
- Patricia Godard, déléguée suppléante de la 6<sup>e</sup> promotion de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation, formation d'adaptation.

### Points à l'ordre du jour :

#### Informations de la part de l'administration

- 1\ Échanges sur le transfert de la salle de convivialité au sein de la ferme de Trenque ;
- 2\ Information sur la mise en place du WIFI ;
- 3\ Échanges sur la présence d'un réserviste le WE ; (NDS Énap du 17 avril 2018 relative aux modalités d'exercice de la mission de l'équipe de réservistes le week-end) ;
- 4\ Information sur le chantier Enap 3.0 ; (fiche de suivi du chantier Enap 3.0) ;

#### Points mis à l'ordre du jour par les élèves

- 5\ Plus d'utilisation des bâtiments de simulation (cas concrets, cas pratiques, etc) ;
- 6\ Plus de temps donné aux différents coordinateurs de groupe pour un meilleur suivi des élèves, pour améliorer la cohésion et le travail de groupe ;
- 7\ Plus de TI, TIM de sport ;
- 8\ Lieux de stages plus en lien avec la réalité des affectations à venir ;
- 9\ Moins d'amphis théoriques pour favoriser les cours en petits groupes plus formateurs et plus vivants ;
- 10\ Plus de droit pénitentiaire, permettant de maîtriser les réponses aux détenus ;
- 11\ Comme déjà évoqué avec la filière, il est nécessaire d'adapter le contenu de la formation à la spécificité de ce recrutement, la promotion étant composée d'anciens CPIP dont la moyenne d'ancienneté est d'une vingtaine d'années ;
- 12\ Question des délais de route à prendre ;
- 13\ Grosse difficulté de communication avant l'entrée en formation, accueil, information, absence de coordination avec les terrains d'origine etc. (nécessité de prendre en compte l'éloignement géographique des personnes venant des DOMS) ;
- 14\ Questionnement autour de l'absence de remboursement des frais de stage SMS et pro ;
- 15\ Difficultés générées par le statut à la fois de titulaire affecté sur poste et de stagiaire en situation d'adaptation à nos futures fonctions ;
- 16\ Si protocole pour les cérémonies, meilleure information du déroulement de ces dernières ;
- 17\ Problème de la photo de la carte professionnelle ;
- 18\ Qualité de la restauration ;
- 19\ Absence de lieu de convivialité durant la période hivernale et le weekend, ainsi que d'activités les WE ;
- 20\ Connexion WIFI dans les chambres ;
- 21\ Propreté des locaux, changement des draps.
- 22\ Pouvoir porter lors des cours au bâtiment de formation le survêtement uniforme distribué par la RIEP en dotation.

## Le comité éthique et pédagogique

L'enjeu de ce comité est d'apporter un regard tiers, distancié et objectif sur des situations problématiques, complexes qui interrogent, heurtent notre institution et ses acteurs quant au respect de la déontologie.





## Contacts formation

### **Bureau des affaires générales**

**Karine NOUHAUD**, chef du pôle

05.53.98.98.93

karine.nouhaud@justice.fr

**Cécile DARDEAU**, assistante de direction

05 53 98 91 27

cecile.dardeau@justice.fr

### **L'unité de formation des directeurs**

**Christine JEAY-CEPEDE**, responsable de l'unité

05 53 98 89 19

christine.cepede@justice.fr

**Laurence SOULIÉ**, adjointe au responsable de l'unité

05 53 98 90 35

laurence.soulie@justice.fr

**Damien MESNIER**, gestionnaire

05.53.98.90.94

damien.mesnier@justice.fr

### **L'unité de formation des lieutenants et Premiers surveillants**

**Laurent FAIVRE**, responsable de l'unité

05.53.98.89.75

laurent.faivre@justice.fr

**Philippe NOUHAUD**, adjoint au responsable de l'unité

05.53.98.90.26

philippe.nouhaud@justice.fr

**Aurélié ARRAN**, gestionnaire

05.53.98.90.89

aurelie.arran@justice.fr

**Amandine NOCK**, gestionnaire

05.53.98.92.05

amandine.nock@justice.fr

### **L'unité de formation des surveillants pénitentiaires**

**Christelle PUECH**, responsable de l'unité

05 53 98 89 82

christelle.puech@justice.fr

**Isabelle MATIAS**, adjointe au responsable de l'unité de formation des surveillants

05 53 98 90 45

isabelle.matias@justice.fr

**Christelle AUGÉ**, gestionnaire

05.53.98.89.31

christelle.auge@justice.fr

### **L'unité de formation des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation**

**Karyn BERROU**, responsable de l'unité

05 53 98 92.17

karyn.berrou@justice.fr

**Brahim HATCHANE**, adjoint au responsable de l'unité

05.53.98.89.84

brahim.hatchane@justice.fr

**Corinne GAUTHIER**, gestionnaire

05.53.98.92.14

corinne.gauthier@justice.fr

### **L'unité de formation interdisciplinaire et continue**

**Kathy FTAIS**, chef d'unité

05.53.98.92.10

kathy.ftais@justice.fr

**José MARIVELA** adjoint au chef d'unité

05.53.98.90.10

jose.marivela@justice.fr

**Myriam GELLY**, assistante de formation

05.53.98.92.15

Myriam.gelly@justice.fr



## Contacts autres services

### ***Unité communication, actions culturelles et événementielles***

**Philippe CLAERHOUT**, responsable de l'unité  
05.53.98.91.77  
philippe.claerhout@justice.fr

### ***Direction de la recherche, de la documentation et des relations internationales***

**Paul MBANZOULOU**, directeur de la recherche  
05.53.98.89.85  
paul.mbanzoulou@justice.fr

### ***Centre interdisciplinaire de recherche appliquée au champ pénitentiaire (CIRAP)***

**Guillaume BRIE**, responsable de l'unité  
05.53.98.92.30  
guillaume.brie@justice.fr

### ***Observatoire de la formation***

**Laurent GRAS**, responsable de l'unité  
05.53.98.91.33  
laurent.gras@justice.fr

### ***Unité médiathèque***

**Hélène BAUSSARD**, responsable de l'unité  
05.53.98.91.84  
hélène.baussard@justice.fr

### ***Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP)***

**Jack GARÇON**, responsable de l'unité  
05.53.98.89.16  
jack.garcon@justice.fr

### ***Unité édition***

**Odette BAIX**, responsable de l'unité  
05.53.98.89.11  
odette.baix@justice.fr

### ***Département des relations internationales***

**Cédric LE BOSSÉ**, responsable du département par intérim  
05.53.98.90.10  
cedric.lebosse@justice.fr

**Marie-Jésus COPADO**, assistante  
05.53.98.90.93  
marie-jesus.copado@justice.fr

### ***Centre documentaire***

<http://www.enap.justice.fr/la-mediathèque-gabriel-tarde>

Page présentation métiers (du site de l'école ou du ministère)

<http://www.enap.justice.fr/metiers-et-concours>

Lien vers le catalogue de formation continue

<http://www.enap.justice.fr/formation-du-catalogue>

Lien vers le ministère de tutelle

<http://www.justice.gouv.fr/>

## VALEURS COMMUNES au RESP

Le Réseau des écoles du service public a élaboré une déclaration commune sur ses valeurs : les principes républicains énoncés par la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, l'idéal commun de Liberté, Egalité et Fraternité, la valeur de laïcité, le sens de l'intérêt général pour la satisfaction des besoins des bénéficiaires du service public, la transmission des valeurs professionnelles liées au service public (continuité, engagement, intégrité, légalité, loyauté, neutralité, respect, responsabilité).

Le RESP s'engage à dispenser la formation au service public avec fierté et honneur, et à diffuser et appliquer l'ensemble de ses valeurs en impliquant les personnels, les formateurs, les élèves, stagiaires et auditeurs.

## VALEURS SPÉCIFIQUES de l'Énap

Notre établissement public administratif trouve sa raison d'être dans la formation professionnelle initiale et tout au long de la vie des fonctionnaires et agents publics occupant un emploi dans l'administration pénitentiaire ainsi que la formation professionnelle continue des partenaires du service public pénitentiaire. Ses missions s'élargissent à la préparation à des concours de la fonction publique, à la réalisation de travaux de recherche, au développement d'échanges internationaux qui contribuent aussi au rayonnement de l'Énap.

Notre école nationale est unique, pour tous les personnels pénitentiaires, tous corps et grades confondus, qui écrivent et renouvellent une identité et une culture communes assises notamment sur le respect du même code de déontologie. L'article 3 du code de déontologie précise que les valeurs de l'administration pénitentiaire et de ses membres résident dans la juste et loyale exécution des décisions de justice et du mandat judiciaire confié et dans le respect des personnes et de la règle de droit.

Notre école, c'est d'abord une équipe au service de l'élève, une équipe toute dévouée à l'accueil, à la formation, à l'accompagnement de nos publics. Tous les personnels de l'école sont, d'une certaine façon, des acteurs de formation et à ce titre CHACUN doit être EXEMPLAIRE.

Notre école d'application professionnelle prépare le début de carrière des jeunes personnels, elle forme les meilleurs débutants possibles qui acquerront ensuite une expérience irremplaçable. Elle enseigne la norme et doit préparer ses apprenants à l'appliquer, avec l'intelligence de la situation, grâce à des méthodes, outils intellectuels et techniques incontournables permettant d'éviter l'improvisation face aux situations quotidiennes, complexes et critiques.

Notre école doit initier, apporter et soutenir l'aptitude à apprendre tout au long de son parcours professionnel. Elle doit contribuer à développer l'initiative à l'auto-formation par l'enseignement en ligne. Notre école doit être le premier lieu portant la valeur d'humanité, et de fait les devoirs d'exemplarité, de loyauté, de dignité, de respect, d'aide et d'assistance mutuelle.



## L'EXEMPLARITÉ à l'Énap

**1 L'exemplarité relève d'abord de la direction, des cadres, puis de chaque personnel** : c'est leur exemple qui est attendu des élèves. Cette valeur doit être enseignée aux élèves pour que ceux-ci l'appliquent dans leurs relations avec les usagers de l'administration pénitentiaire, conformément à l'article 17 du code de déontologie : « **le personnel de l'administration pénitentiaire doit en toute circonstance se conduire et accomplir ses missions de telle manière que son exemple ait une influence positive sur les personnes dont il a la charge et suscite leur respect** ».

**2 Tous les personnels, élèves et stagiaires de l'école doivent :**

- a. Se saluer sur le campus
- b. Exclure tous propos injurieux, vulgaires ; toute expression discriminante à connotation : sexiste, raciste, homophobe ou concernant la situation de famille, l'apparence physique, le patronyme, l'état de santé, le handicap, ou relevant des opinions politiques, syndicales, philosophiques, religieuses, en application des principes de laïcité et de neutralité du service public.

**3 Le personnel de l'école doit :**

- a. S'appliquer les règles fixées aux élèves : respect des horaires des cours, des locaux, du matériel.
- b. Respecter le code de déontologie, et notamment :
  1. La loyauté (art 7) : en s'interdisant devant les élèves les critiques envers l'institution, un établissement ou un SPIP, et plus généralement tout lieu de stage ; ainsi qu'en exécutant loyalement les ordres donnés par la hiérarchie (art 22).
  2. Le devoir mutuel de respect, aide et assistance (art 11) : en s'interdisant tout jugement de valeur sur un collègue de travail, en s'appliquant à soutenir ses collègues, en travaillant ici et maintenant, pour les promotions en cours, sans perturbation des histoires du passé.
  3. L'obligation d'agir pour faire respecter le code de déontologie (art 13) : chacun est responsable et doit interrompre des agissements prohibés puis rendre compte à la direction.
  4. Respecter les valeurs de l'administration pénitentiaire (art 3), soit la juste et loyale exécution des décisions de justice et du mandat judiciaire confié et dans le respect des personnes et de la règle de droit : en conséquence aucun enseignement ne peut contredire un texte.

**4 Tout personnel est invité à prêter serment.**



[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)  
[@justice\\_gouv](https://twitter.com/justice_gouv)



ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

Direction de l'administration pénitentiaire

**CODE DE DÉONTOLOGIE  
DU SERVICE PUBLIC  
PÉNITENTIAIRE**

Décret n° 2010-1711 du 30 décembre 2010  
modifié pour ses articles 20 et 31 par le décret  
n° 2016-155 du 15 février 2016





# LA MARCHÉ ÉNAPIENNE

Voici le chant / de la pénitencier  
Tous ensemble / qui sommes si dignes et fiers  
Arborons / uniformes et insignes  
Notre devise / honneur et discipline (x2)  
Troisième force / au service de la France  
En ce jour / se présente notre chance  
Faisons en sorte / que notre voix perdure  
Et se porte / bien au delà des murs ( x2)  
Mobilisés / de jour comme de nuit  
Observateurs / garants de toutes les vies  
Nous résonnons / de notre humanité  
Au son des clés / qui rythment nos journées (x2)  
Marchons ensemble / solidaires et vaillants  
Portons le chant / du ra(a)ssemblement  
Il est grand temps / prenons notre service  
Rompons les rangs au son du mot justice (x2)  
Justice !



Crédits photos : **Énap - Christian Preleur - ECPAD**  
**Laurent BLEVENNEC**, Présidence de la République











440, av. Michel Serres  
CS 10028  
47916 AGEN cedex 9  
☎ +33 (0)5 53 98 98 98  
Fax : +33 (0)5 53 98 98 99

[www.Énap.justice.fr](http://www.Énap.justice.fr)

